

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le 07/06/2023

ID : 079-200069755-20230525-C25_05_2023_54-DE



**Mellois
en Poitou
2030**

Pour une ruralité attractive
et solidaire engagée dans
la transition écologique

PROJET DE TERRITOIRE

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le 07/06/2023

ID : 079-200069755-20230525-C25_05_2023_54-DE



SOMMAIRE

4. ÉDITO

6. RESUMÉ

8. CALENDRIER DE LA DÉMARCHE

11. PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

23. STRATÉGIE

24. I. LA DÉMARCHE D'ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE

28. II. LA STRATÉGIE : 6 DÉFIS FORMANT UN ENSEMBLE COHÉRENT

33. PLAN D'ACTIONS

34. I. LA DÉMARCHE D'ÉLABORATION DU PLAN D'ACTIONS

35. II. LE PLAN D'ACTIONS : 5 CHANTIERS COMPLÉMENTAIRES

46. VERS LA MISE EN ŒUVRE

47. LA MÉTHODOLOGIE COOPÉRATIVE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

ÉDITO



Que sera notre territoire dans 10 ans ?

C'est à cette question que, collectivement, élus, forces vives et habitants du Pays Mellois avons essayé de répondre en proposant un projet de territoire pour les 10 ans à venir.

Notre communauté de communes existe depuis 6 ans maintenant. Elle est devenue depuis un aménageur du territoire, un chef de file, dans le but de préparer au mieux l'avenir. Aux côtés des communes, des associations, des entreprises, elle est le fédérateur, le catalyseur des énergies.

C'est avant tout pour cela que l'avenir dans notre Pays Mellois sera ce que nous en ferons.

C'est aussi pour cela, que nous avons décidé de mettre en place un projet de territoire.

Les réflexions engagées depuis plus de 2 ans ont permis d'aboutir à cette feuille de route volontariste, partagée par le plus grand nombre et ambitieuse.

Ce document rassemble donc les axes forts que constitue le projet de territoire que nous souhaitons engager dans les prochains mois, les prochaines années.

Afin de le rendre concret et de donner les moyens aux actions, nous avons fait le choix, dès 2020, de réserver un fonds de 1.5 million d'euros. Cette manne permettra d'amplifier les chantiers du projet de territoire et de relever ainsi tous les défis devant nous.

Cette démarche est l'occasion pour nous tous de montrer que Mellois en Poitou est un territoire attractif, dynamique, qui croit en l'avenir.

FABRICE MICHELET

PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES MELLOIS EN POITOU



SARAH KLINGLER

VICE PRÉSIDENTE EN CHARGE
DU PROJET DE TERRITOIRE

Ce livret vous propose à la fois une vision pour notre territoire et une feuille de route pour l'incarner.

Pensé, conçu, formalisé de manière participative, la démarche engagée a permis de faire émerger 6 défis principaux qui se posent à nous pour les années à venir.

Ces 6 défis sont transversaux, ils ne ciblent ni une population, ni des espaces géographiques mais pensent plutôt les conditions de notre vie commune et s'appuient sur ce qui fait l'identité de notre territoire du sud Deux-Sèvres.

Ces 6 défis sont traversés par un enjeu qui s'impose à nous mais dont nous avons toutes les capacités de faire un atout : l'adaptation de nos modes de vie et de production locaux au changement climatique et environnemental.

Un de ces défis est de cultiver notre capacité à construire en coopérant. Aujourd'hui, la vivacité des dynamiques collectives (associations, coopératives, etc.) traduit cela aussi bien dans nos loisirs que dans nos activités professionnelles. Cela s'incarne aussi dans les solidarités et les projets collectifs informels qui enrichissent le quotidien de nos villages.

C'est pour cela que nous avons souhaité que la feuille de route visant à déployer ce projet de territoire ne soit pas une simple liste d'actions à cocher mais soit elle-même un espace de coopération et de transversalité.

Notre projet de territoire va donc se déployer à travers des chantiers : 5 grands chantiers qui vont permettre de croiser les politiques d'aménagement, d'éducation, d'attractivité économique avec la santé, le tourisme, l'animation du territoire ou encore la prévention et la gestion des déchets. Tous les pans de la vie, toutes les politiques locales sont concernées.

Cinq chantiers dont la transition écologique sera le socle pour construire une société inventive, saine, accueillante, garante de plus d'équité et de justice sociale.

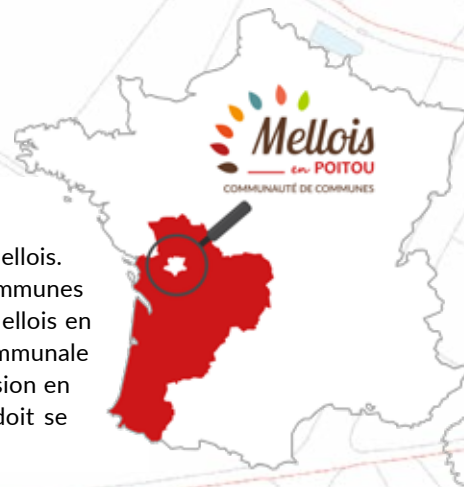
Ce projet de territoire a été élaboré de manière participative. Aussi, nous avons souhaité que sa mise en œuvre soit coopérative. L'animation de ces chantiers permettra d'intégrer rapidement des partenaires, associations, collectivités, acteurs économiques et sociaux à nos travaux pour que les opérations mises en œuvre soient les plus cohérentes avec nos besoins et nos manières de vivre.

En effet, en tant qu'élue en charge de ce dossier, je suis particulièrement fière et heureuse de vivre sur un territoire dont les habitants et les acteurs sont capables de s'engager aussi nombreux et divers pour réfléchir au monde dans lequel ils souhaitent vivre demain. Au nom de Mellois en Poitou, je vous remercie tous vivement de vos contributions et vous espère nombreux mobilisés à la mise en œuvre de cette feuille de route.

RÉSUMÉ

Contexte

La communauté de communes Mellois en Poitou est née le 1^{er} janvier 2017 de la fusion de quatre communautés de communes et trois syndicats. Elle présente des contours proches de l'ancien Syndicat Mixte du Pays Mellois. Elle compte 62 communes et est la deuxième plus vaste communauté de communes des Deux-Sèvres. Situé au cœur de l'ancienne région Poitou-Charentes, Mellois en Poitou est l'un des 154 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de la Nouvelle-Aquitaine, nouvelle région également issue d'une fusion en 2016. C'est donc dans un **cadre institutionnel relativement récent** que doit se construire ce **1^{er} projet de territoire**.



Le territoire se caractérise par une grande **richesse paysagère et culturelle**, ainsi qu'un **dynamisme social et économique** fondé sur un tissu dense d'associations et de petites entreprises. Descendant du Pays Mellois, reconnu **terre d'accueil, de coopération et d'initiatives notamment en faveur de l'environnement**, Mellois en Poitou peut s'appuyer sur ces fondements pour se forger une nouvelle culture commune répondant aux enjeux actuels de **solidarité, d'attractivité et de résilience écologique**.

Objectifs

L'un des objectifs premiers de Mellois en Poitou 2030 est de **fédérer autour d'un projet** porté et partagé par la collectivité toute entière : il s'agit de **donner un cap à suivre à l'ensemble des acteurs au service du territoire** (communes et communauté de communes), de **se doter d'habitudes de travail collectif** avec les partenaires (associations et entreprises du territoire, institutions supra-locales et voisines, Conseil de développement).

Ce Projet de territoire est aussi une mise en mouvement : il s'agit de **porter et promouvoir un plan d'actions partagé avec les communes, les partenaires et les habitantes et habitants**. Mellois en Poitou 2030 est un pivot autour duquel seront construites nos politiques, notre organisation communautaire et nos relations avec nos partenaires.



Écrire ce premier Projet de territoire vise à définir et s'approprier une **vision commune du territoire que nous voulons habiter en 2030**, en tenant compte de ses richesses et de ses évolutions, en particulier à travers la prise en compte des changements climatiques et environnementaux. A ce titre, il s'inscrit dans une **trajectoire de transition écologique**.



Méthode

L'élaboration du projet de territoire s'est distinguée par son caractère participatif impliquant l'ensemble des élus du territoire, municipaux et communautaires, mais aussi les partenaires institutionnels, socio-économiques et associatifs, le Conseil de développement et les habitants. Elle a vocation à être une **démarche structurante et fédératrice qui met en mouvement ensemble, dès sa conception, les personnes qui font vivre le territoire**. Pour cela, la démarche d'élaboration s'est organisée autour de multiples temps de travail collectif **dans tous les bassins de vie du territoire**, réunissant **plus de 600 personnes** lors de la vingtaine de séminaires et réunions organisés, et **plus de 500 réponses à un questionnaire**.

En complément de la démarche participative, le projet est **au centre de l'ensemble des projets stratégiques communautaires**. Il a été construit en articulation avec ces divers documents structurants qui répondent aux besoins identifiés du territoire et déploient les politiques publiques de la communauté de communes.

En articulant ces deux démarches, Mellois en Poitou 2030 est un projet participatif intégré à l'écosystème communautaire : les différentes politiques sectorielles se trouvent incarnées dans ce projet de territoire qui les met en cohérence tandis qu'il met en mouvement, de manière coopérative, la diversité d'acteurs qui agissent dans et pour le territoire.



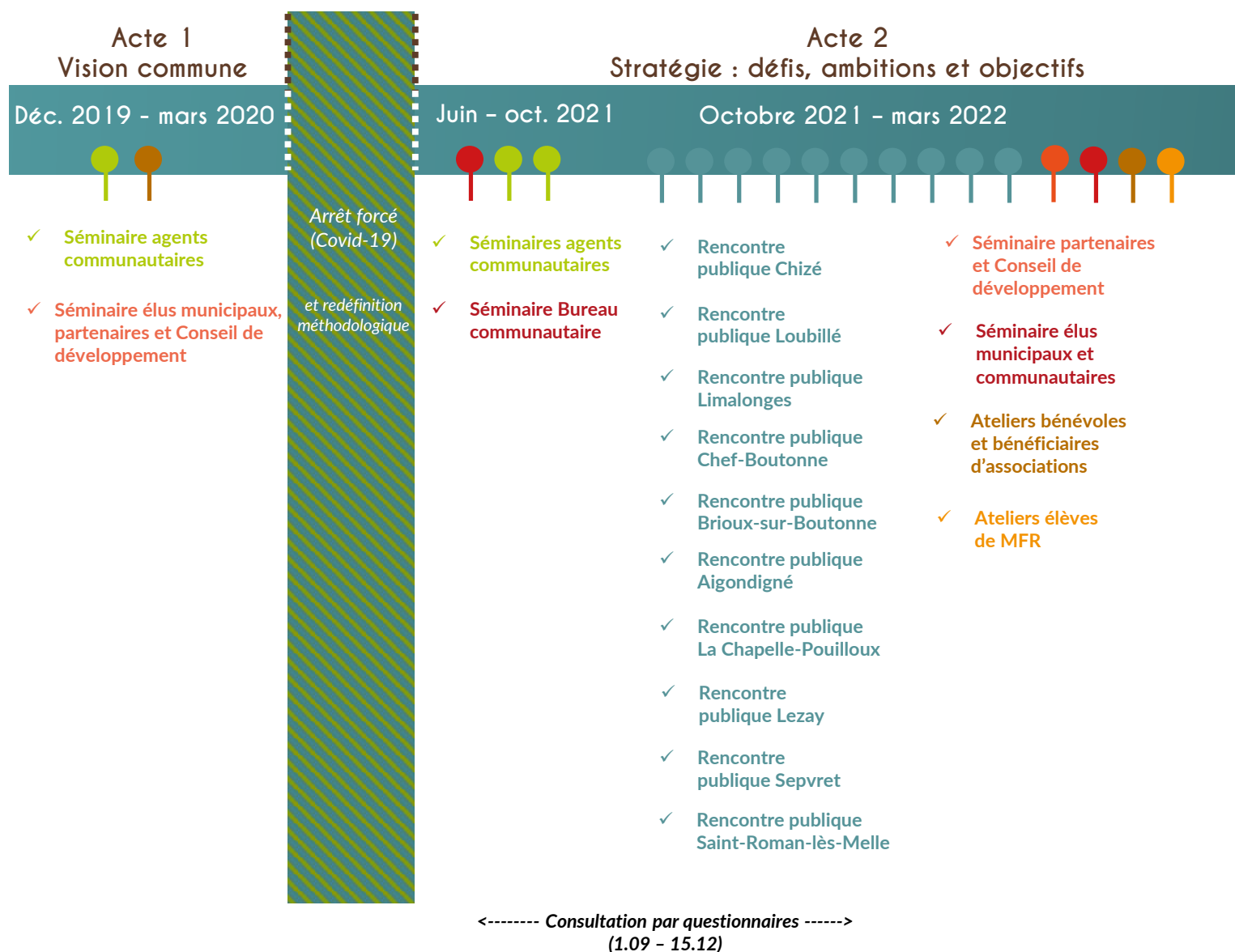
Un projet intégré dans l'écosystème global des projets, plans, programmes et conventions communautaires

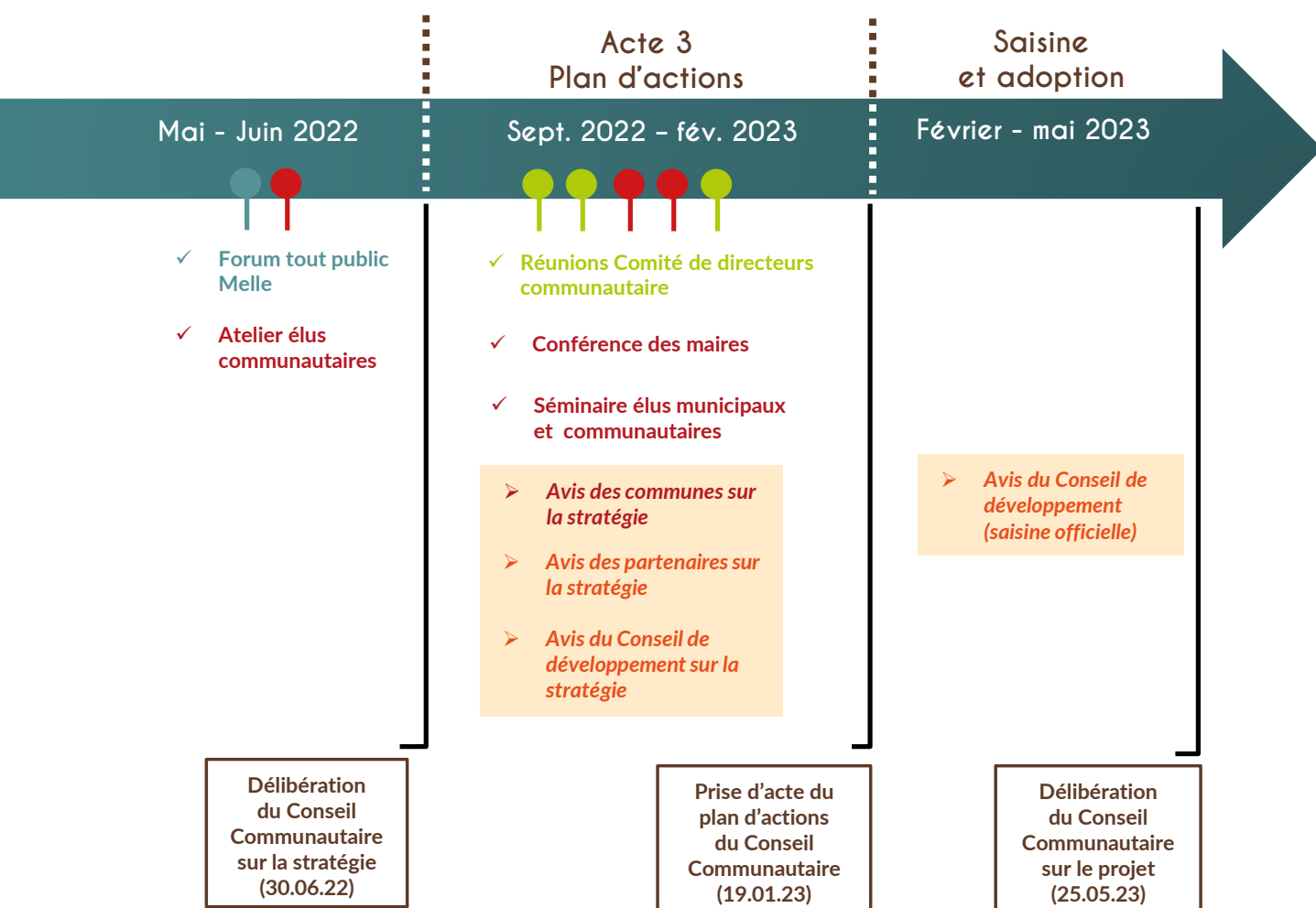
Mise en œuvre (et maintenant...)

Le Projet de territoire Mellois en Poitou 2030, maintenant rédigé, doit **vivre, être animé par et pour chaque personne du territoire**. Il s'agit de se laisser la liberté de proposer, créer et porter des actions qui incarnent les ambitions de ce projet. Chaque équipe coordonnant la mise en œuvre des actions sera motrice pour cela, en embarquant, avec les services communautaires, les partenaires associatifs, socio-économiques et institutionnels ainsi que les communes et leurs habitants pour réaliser le plan d'actions de manière coopérative et valoriser les concrétisations de chaque partie-prenante.



CALENDRIER DE LA DÉMARCHE





Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le 07/06/2023



ID : 079-200069755-20230525-C25_05_2023_54-DE

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le 07/06/2023

ID : 079-200069755-20230525-C25_05_2023_54-DE



PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

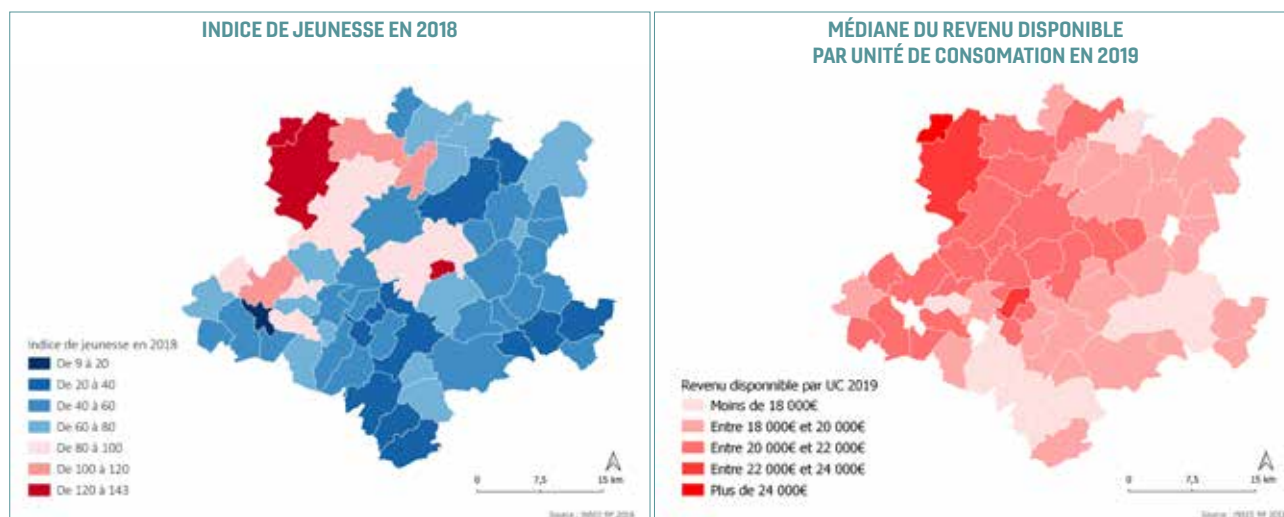
Mellois en Poitou est un territoire rural composé de 62 communes.
Sa population est d'environ 50 000 habitants sur 1289 km².

POPULATION¹

L'évolution démographique, positive jusqu'en 2011, s'est inversée depuis : sur la période 2013-2018, le territoire a perdu 841 habitants soit une baisse de 0,3 %/an.

Cette dynamique décroissante se conjugue à un **vieillessement marqué de la population** : la pyramide des âges montre une augmentation constante de la part des plus de 65 ans entre 2010 et 2018, alors que sur la même période, la part des moins de 24 ans est restée stable. Plus d'un tiers des habitants est âgé de plus de 60 ans, contre un quart aux échelles départementale et nationale et plus d'une personne sur 3 est retraitée.

Au sein du territoire, on constate une **disparité entre l'ouest et l'est**, avec une partie nord-ouest, aux portes de l'agglomération niortaise, qui attire de jeunes ménages et des populations plus aisées, tandis que le reste du territoire concentre une population plus âgée et plus pauvre : 19 % des habitants vivent en dessous du seuil de pauvreté dans la partie sud-est (voir cartes issues du diagnostic PLUi-H 2022).



A l'échelle du territoire, **la population dispose de revenus relativement faibles** : selon le recensement 2018, près de 60 % des foyers fiscaux sont non-imposés. Ces revenus sont à mettre en parallèle avec la structure socio-professionnelle de la population, qui révèle une sur-représentation des ouvriers et des agriculteurs, et a contrario une sous-représentation des professions intermédiaires et des cadres, mais aussi des personnes sans activité professionnelle. Corrélativement, les personnes possédant un diplôme de l'enseignement supérieur de bac +4 ou plus sont sous-représentées par rapport à la France métropolitaine.

Chiffres clés



**+d'1/3 de la population
à plus de 60 ans**



**60 % des foyers
fiscaux sont
non imposés**



**15 % d'ouvriers
3 % d'agriculteurs
5 % de cadres**



**12 % d'ouvriers
1 % d'agriculteurs
9,5 % de cadres**

1- Sauf mention contraire, tous les chiffres de cette section proviennent du Recensement de la population 2019 (INSEE) et sont disponibles ici : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=EPCI-200069755#chiffre-cle-1>.

ÉCONOMIE ET EMPLOI

Mellois en Poitou est une terre d'économie plurielle : le territoire est formé d'un tissu dense de petites et très petites entreprises œuvrant dans divers secteurs d'activités : 71 % des 4 140 établissements sont des entreprises sans salarié et 24 % comptent 1 à 9 salariés.

Mellois en Poitou est une terre d'emplois avec un faible taux de chômage. Le territoire connaît une vitalité économique marquée par une augmentation du nombre d'entreprises plus forte qu'à l'échelle du département : entre 2017 et 2021, 940 emplois nets ont été créés (Rapport de la Banque de France, 2022).

Les deux premiers secteurs d'emploi sont celui des commerces, transports et services divers (33 % des emplois du territoire) et celui de l'administration publique, enseignement, santé, action sociale (33 % des emplois du territoire). Le domaine tertiaire en général (tous services) compte 41 % des entreprises et 50 % des travailleurs du territoire (Rapport de la Banque de France, 2022). L'industrie est le 3^{ème} secteur d'emploi (13 %). Des **spécialisations** et des **filières d'excellence** sont à noter, allant de la chimie à la production et la valorisation du chanvre en passant par l'hébergement médico-social et social.

Mellois en Poitou est une terre d'agriculture : le secteur agricole est le 4^{ème} secteur d'emploi avec 10 % des emplois et 21 % des entreprises du territoire (Rapport de la Banque de France, 2022). **74 % du territoire est qualifiée en surface agricole utile (SAU), soit 95 293 hectares** (Recensement Parcellaire Graphique de 2019) avec une dominance de grandes cultures (¾ des surfaces agricoles). Les difficultés de transmission et d'accès au foncier, associées à un vieillissement de la population agricole, entraînent une diminution du nombre d'agriculteurs (-30 % d'exploitants en 10 ans) corrélée à une tendance à l'agrandissement des exploitations.

Mellois en Poitou est une terre associative ancrée dans l'économie sociale et solidaire. Les associations à vocation sociale (insertion professionnelle, hébergement, accès aux droits...) ou médico-sociale sont des partenaires incontournables de l'administration publique au cœur de l'action sociale du territoire. Le territoire est également reconnu pour sa vitalité associative importante dans les domaines culturels, sportifs, et de l'éducation populaire avec de nombreuses associations qui proposent une multitude d'événements et participent à l'animation du territoire.

Mellois en Poitou est une terre d'accueil et de passage, héritage historique aujourd'hui visible que ce soit par ses hébergements et équipements d'accueil temporaire ou par ses sites et itinéraires touristiques (chemin de Compostelle et autres sentiers pédestres, vélo-route et équipements cyclables, chemins équestres...). On y trouve la première destination touristique des Deux-Sèvres avec 60 000 visites par an, Zoodyssée.

Chiffres clés



20 573
actifs sur le territoire
75,5 % des 15-64 ans



95 % des entreprises
comptent de 0 à 9
salariés



5 communes concentrent
73 % des emplois salariés
*(Melle, Brioux-sur-Boutonne,
 Celles-sur-Belle, Lezay et
 Sauzé-Vaussais)*

PAYSAGES, PATRIMOINE ET RESSOURCES NATURELLES

Mellois en Poitou se caractérise par un riche patrimoine paysager, bâti et naturel, dont la diversité est perçue comme l'un de ses principaux atouts.

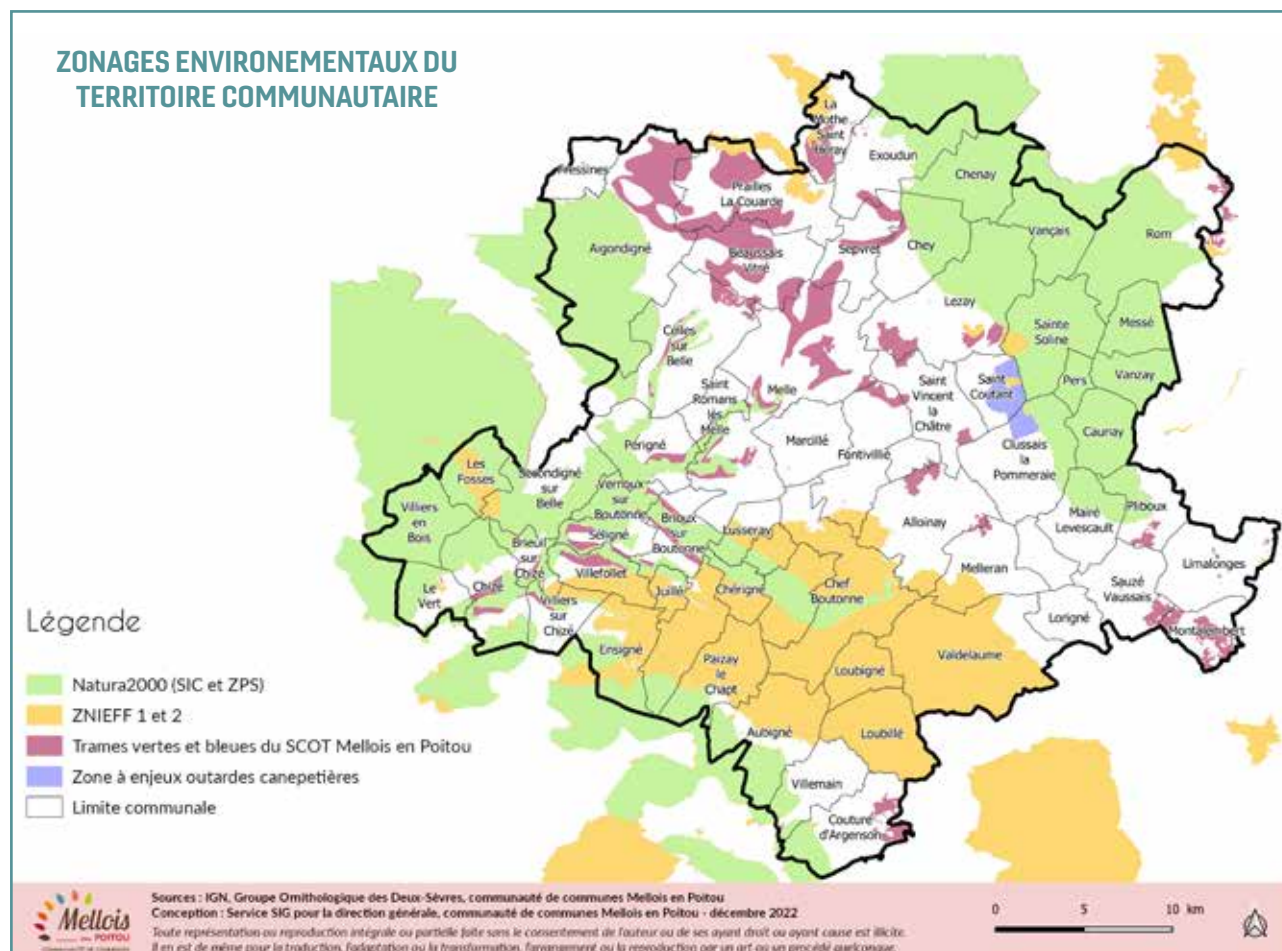
Ses **paysages** sont diversifiés du fait d'une **mosaïque de milieux** marquée : aux grandes étendues de terres agricoles s'ajoutent de nombreuses vallées et zones humides, des bois et un maillage bocager maintenu par une activité agricole encore plurielle.

Cette diversité paysagère est renforcée par la présence d'un **patrimoine bâti remarquable** (de nombreux monuments historiques, un site du patrimoine mondial de l'UNESCO et des patrimoines contemporains remarquables) et d'un « **petit patrimoine** », c'est-à-dire un patrimoine vernaculaire lié aux activités artisanales, agricoles ou encore à l'eau. L'histoire du territoire et le patrimoine immatériel qui y est rattaché

sont encore perceptibles dans les villages (anciens champs de foire, lavoirs, églises romanes, temples et cimetières particuliers protestants...). Le territoire est **labellisé Pays d'Art et d'Histoire** et compte **4 Petites Cités de Caractère®**, Celles-sur-Belle, La Mothe-Saint-Héray, Melle, Chef-Boutonne, chacune dotée d'un Site Patrimonial Remarquable.

Le territoire est également parcouru d'un **patrimoine naturel reconnu par de multiples classements** :

- 25 Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique (ZNIEFF)
- 6 sites Natura 2000 dont 4 sont des Zones spéciales de conservation des habitats naturels,
- 1 arrêté de Protection de Biotope,
- 1 Réserve biologique intégrale,
- 2 sites classés et 1 site inscrit.





Les **ressources naturelles** du territoire, notamment liées à la topographie et au réseau hydrographique, sont des enjeux forts, qu'il s'agisse du **potentiel de production d'énergies renouvelables** ou de la **gestion de la ressource foncière et de la biodiversité**. La **ressource en eau** présente un enjeu spécifique complexe du fait de la répartition du territoire sur 4 organismes porteurs des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux² (SAGE) et 2 Agences de l'eau régionales, mais également du fait des bouleversements climatiques marqués par une tendance aux sécheresses de plus en plus longues (annuelles à pluriannuelles).

Un inventaire des zones humides et du maillage bocager (sur la période 2022-2024) permettra de **cartographier et de qualifier les éléments du patrimoine écologique** jouant un rôle dans la régulation thermique, la séquestration du carbone, la protection des sols et la préservation de la ressource en eau. Cet inventaire sera un premier outil de connaissance pour inscrire le territoire dans une trajectoire d'adaptation aux changements climatiques : il a vocation à intégrer le Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) qui protégera règlementairement ce **patrimoine au fort potentiel de services écologiques**.

Chiffres clés



54 %
 54 % de la surface du territoire est concerné par une aire protégée liée à la biodiversité



57
 57 monuments historiques



13
 captages prioritaires « Grenelle » et + des 2/3 du territoire concerné par des aires d'alimentation prioritaires

(article 21 de la Loi sur l'eau et les milieux aquatiques)

232 ha

LOGEMENT 134 ha	ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES 45 ha	ACTIVITÉS AGRICOLES 39 ha
	ÉQUIPEMENTS 13 ha	

Répartition de la consommation d'espace entre 2011 et 2021 en hectares

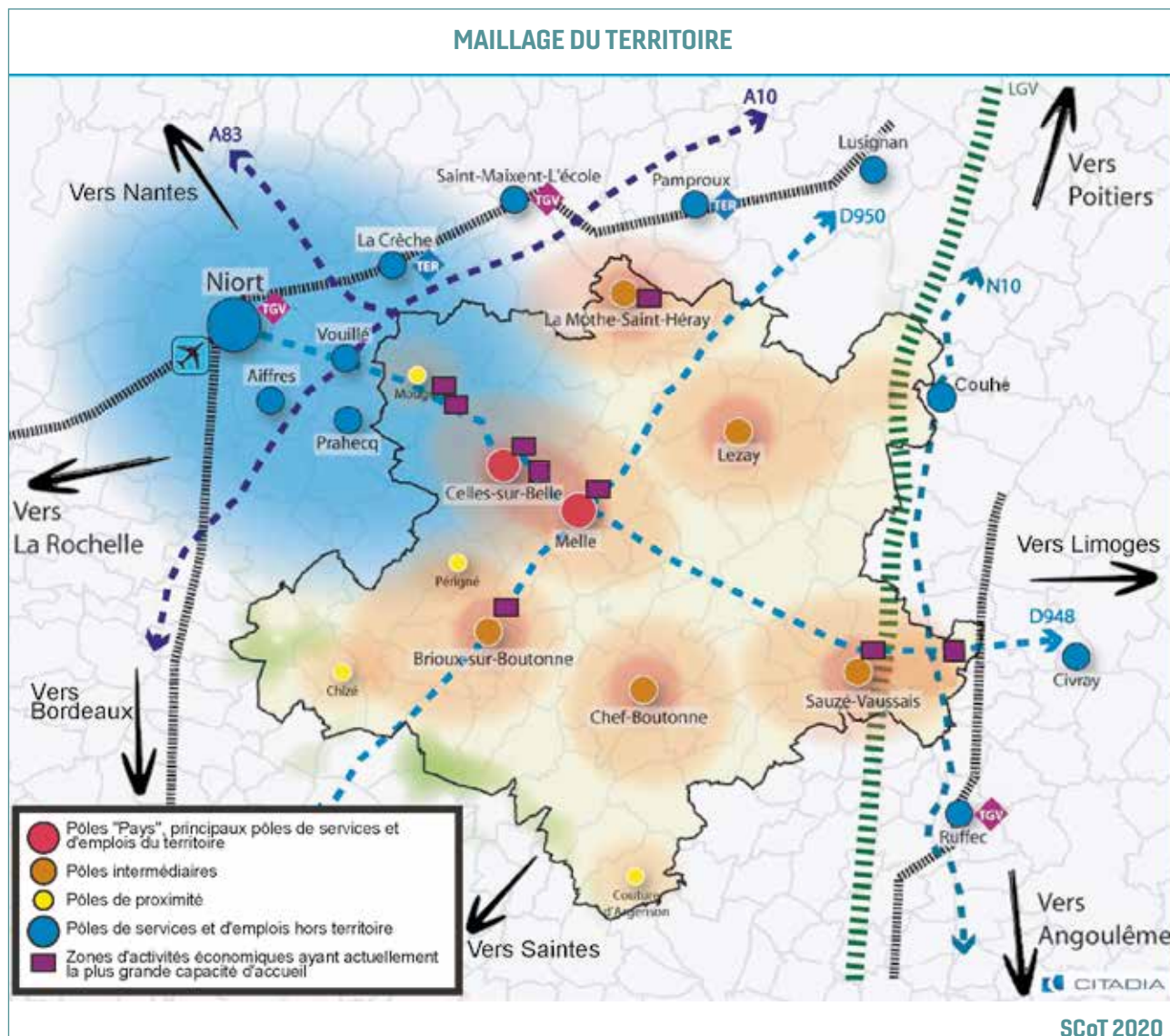
2 - Syndicat SYMBO, Institut Interdépartemental de la Sèvre Niortaise, Établissement Public du Territoire de Bassin de la Vienne, Établissement Public du Territoire de Bassin de la Charente.

MULTIPOLARITÉ, SERVICES ET ÉQUIPEMENTS

Le territoire offre un cadre de vie villageois, polarisé par des bourgs structurants de petite taille globalement bien répartis et équipés. L'organisation spatiale du territoire est maillée de centralités d'ordre de grandeur différent : si Melle revêt une place plus centrale, le territoire se caractérise par un maillage multipolaire revendiqué notamment autour des anciens chefs-lieux de canton.

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) adopté en 2020 identifie la trame multipolaire de Mellois en Poitou à partir de **11 bourgs principaux** :

- 2 pôles de pays :
bourgs de Melle et Celles-sur-Belle ;
- 5 pôles intermédiaires :
bourgs de La Mothe-Saint-Héray, Lezay, Sauzé-Vaussais, Chef-Boutonne et Brioux-sur-Boutonne ;
- 4 pôles de proximité :
bourgs de Couture d'Argenson, Chizé, Périgné et Mougon (commune nouvelle d'Aigondigné).



Les commerces et services sont répartis principalement dans les bourgs structurants. La commune nouvelle de **Melle**, reconnue **pôle d'équipement supérieur** par l'INSEE, est la polarité la plus importante avec **¼ de l'offre**. Le territoire dispose ensuite de **nombreux pôles d'équipements intermédiaires** qui réunissent des services et des équipements de proximité. Cependant, certains centres-bourgs connaissent une perte d'attractivité commerciale au profit des zones périphériques des bourgs notamment lorsque des locaux commerciaux vétustes impliquent des travaux de rénovation et de mise en accessibilité.

Face au départ de certains services publics des bourgs principaux, **plusieurs France services** ont été implantées : 5 sont de gestion communautaire (Celles-sur-Belle, Chef-Boutonne, La Mothe-Saint-Héray, Lezay et Sauzé-Vaussais) et 1 est gérée par La Poste (Brioux-sur-Boutonne).

Les équipements sportifs se répartissent dans les 7 pôles principaux qui possèdent au moins un gymnase, une piscine et un terrain de sport.

La Communauté de communes gère également des **services et activités dédiés aux familles**, avec la mise en place d'un **Projet éducatif de territoire** et un **Centre intercommunal d'action sociale** comprenant plusieurs établissements et services (EHPAD, résidence autonomie, village retraite et services de soins infirmiers, d'aide et d'accompagnement à domicile).

Les pôles principaux proposent également des **parcours éducatifs et de loisirs** complets pour la petite enfance, enfance et jeunesse (haltes-garderies, multi-accueil, écoles maternelles et primaires, collèges et accueils collectifs de mineurs hors temps scolaires). Il existe un lycée général et un lycée agricole à Melle, un lycée professionnel à Chef-Boutonne, ainsi que 2 maisons familiales rurales à Beaussais-Vitré et Brioux-sur-Boutonne. Le territoire accueille également un Centre d'Etudes Biologiques, station de recherche du CNRS, installé à Villiers-en-Bois, au cœur de la forêt de Chizé et un « pôle d'excellence rurale », le Moulin du Marais à Lezay.

Si l'offre globale en équipements apparaît satisfaisante, **la démographie médicale est, quant à elle, en tension**. Bien que la densité de médecins généralistes soit supérieure à la moyenne départementale (86 pour 100 000 en 2021), le territoire connaît des disparités internes. Il est en outre relativement enclavé vis-à-vis des services d'urgence et des maternités (certaines communes sont situées à 1 heure de route de ces services) et certains spécialistes sont en sous-effectif quand d'autres sont totalement absents du territoire. A ce jour, 3 maisons de santé pluridisciplinaires sont en service à La Mothe-Saint-Héray, Chef-Boutonne et Couture d'Argenson et d'autres sont en projet.

Chiffres clés



Melle :
 1 des 12 communes
 des Deux-Sèvres
 de plus de 5 000
 habitants



10 bassins de vie
 dont 4 avec une
 commune centre
 à l'extérieur du
 territoire

47 %

*des équipements pour les
 services aux particuliers*

21 % d'équipements sportifs, de loisirs et culturels
17 % des équipements pour les services liés à la santé et l'action sociale

MOBILITÉS

Le maillage multipolaire du territoire est perçu comme un atout car il permet la répartition des équipements, commerces, services et emplois dans les différents bassins de vie du territoire. Cette organisation ouvre des enjeux de mobilité spécifiques.

Mellois en Poitou est un territoire rural relativement enclavé et peu dense : la voiture y est le mode de transport prédominant, également au cœur des bourgs comprenant de vastes espaces de stationnement bitumés, créant des îlots de chaleur importants en été.

L'offre en transports en commun est faible :

- les gares TGV (Niort, Saint-Maixent) et TER (Saint-Saviol, Saint-Maixent, Ruffec, Lusignan, Sainte-Eanne) sont situées en dehors du territoire et peu connectées au Mellois par des transports en commun ;
- 3 lignes de bus du réseau régional Modalis (Lignes 17, 18 et 70), avec un nombre de dessertes limité, relient certaines villes à Niort (15 passages par jour depuis Melle), par contre les différents bourgs structurants sont peu reliés entre eux ou à Melle ;
- sous certaines conditions, le public peut emprunter les lignes de transport scolaire pour leurs déplacements réguliers.

Face aux besoins de mobilité, **des services solidaires sont mis en place par des associations**. Des parcours favorisant les déplacements doux se développent également, dans un double objectif d'amélioration du cadre de vie des habitants et d'attractivité touristique (circuits Balades et décou-

vertes, Chemin de la découverte à Melle, pistes cyclables, véloroutes...). La communauté de communes développe également des navettes pour transporter les jeunes et leur permettre d'accéder aux équipements enfance et jeunesse, même hors de leur commune de résidence.

Chiffres clés



85,3 %
des déplacements
domicile/travail sont
effectués en voiture

(INSEE, 2019)



90,7 % des ménages
possèdent
au moins 1 voiture



12 aires
de covoiturage
aménagées

HABITAT

Un parc majoritairement ancien et peu adapté aux parcours résidentiels.

Le parc de logements est relativement ancien et dégradé : 41 % des logements ont été construits avant 1945. En 2018, on estime que **42 % sont des logements énergivores** et 6 % des résidences principales du parc privé sont potentiellement indignes, soit près du double de la moyenne départementale.

La disparité territoriale entre l'ouest et l'est se manifeste également en matière d'habitat : le parc de logements est plus récent et avec un coût d'achat plus élevé à proximité de l'agglomération niortaise alors qu'à l'est, il est marqué par une importante vacance et un coût plus faible.

Le marché immobilier est **concentré dans 4 communes** : 50 % des ventes de terrains à bâtir ont lieu à Aigondigné, Celles-sur-Belle, Fressines et Melle. En outre, ce bassin de vie comporte 57 % des logements construits entre 2011 et 2020 (contre 8 % à 15 % dans les autres bassins de vie).

Le parc de logement social constitue 6 % des résidences principales en 2020 (données Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Nouvelle Aquitaine). Il est principalement concentré à Melle (37 %) puis dans les autres bourgs structurants (Celles-sur-Belle, Brioux-sur-Boutonne, Lezay, Sauzé-Vaussais). **75 % des logements sociaux sont en catégorie énergétique D-E**. Certaines communes possèdent et gèrent elles-mêmes un parc de logements locatifs à loyers peu élevés (32 en régie communale à Chef-Boutonne ; 5 à Lezay ; 4 à Sauzé-Vaussais...).

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), puis le diagnostic du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) de Mellois en Poitou, ont révélé que le parc de logements est de moins en moins adapté aux parcours résidentiels des habitants : **le nombre moyen de pièces dans les résidences principales est de 4,8**, alors que **la composition des ménages est principalement d'1 ou 2 personnes**. Les demandes de logements sociaux traduisent cette inadaptation de l'offre à la demande : une majorité d'entre elles porte sur des logements de 2 et 3 pièces.

L'accès à un logement adapté est particulièrement difficile pour certaines catégories de ménages : les jeunes vivant seuls et ayant besoin de logements temporaires, les familles monoparentales, les personnes âgées dont le maintien à domicile est d'autant plus complexe que leur logement est grand.

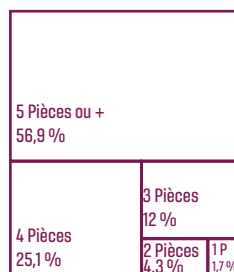
Chiffres clés



Taux de vacance : 11% (DDT 79 - 2021)
contre 9% en 2013



94 % des logements sont des maisons individuelles
 (Observatoire des Territoires 2017)
80% comptent 4 pièces ou plus



Nombre de pièces des résidences principales
 (diagnostic PLUi-H 2022)



75% de propriétaires
 (INSEE 2019)



Plus de 1000 résidences principales identifiées comme potentiellement indignes par la Direction générale des Finances publiques
 (Diagnostic PLUi-H 2022)

TERRITOIRE INSTITUTIONNEL

Le territoire administratif de Mellois en Poitou est **relativement nouveau**, même s'il connaît des pourtours proches de ceux de l'ex-Pays Mellois (3 communes au nord du territoire n'en n'étaient pas membres : La Couarde, Exoudun et La Mothe Saint-Héray), est relativement nouveau. Il est issu de la **fusion de 4 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)** en 2017 : la Communauté cantonale de Celles-sur-Belle, la Communauté de communes Cœur du Poitou, la Communauté de communes Val de Boutonne et la Communauté de communes du Mellois (laquelle était elle-même issue d'une fusion en 2014 de la Communauté de communes du canton de Melle et de la Communauté de communes du

Lezayen étendue aux communes de La Couarde, Exoudun et La Mothe Saint-Héray). Ce sont donc 5 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) historiques qui ont été réunis. En outre, Mellois en Poitou a réuni **plusieurs syndicats** : le syndicat mixte du Pays mellois, le syndicat mellois des piscines, le Syndicat intercommunal de collecte et de tri des ordures ménagères (SICTOM) de Loubeau puis le syndicat d'assainissement du Mellois. Fédérer, dans un territoire de vaste dimension – couvrant tout le quart sud-est des Deux-Sèvres – a supposé, dans un premier temps, de se consacrer à la mise en commun et l'homogénéisation de ces diverses entités administratives pour assurer la pérennité des services publics.

C'est dans ce contexte que ce premier Projet de territoire intervient, afin de désormais **se projeter et préparer l'avenir ensemble**. Ce projet s'articule, outre les projets stratégiques communautaires, autour de documents qui fixent le cadre institutionnel de Mellois en Poitou tel le **Pacte de gouvernance**, adopté en 2021, et le **schéma de mutualisation** avec les communes en cours d'élaboration. Comme ceux-ci, il a vocation à **perdurer au-delà du mandat actuel**, comme un jalon sur lequel peut reposer la collectivité et une première marche à partir de laquelle peuvent s'élancer tous les acteurs du territoire.

SYNTHÈSE : DES ATOUTS DISCRETS À CONNAITRE, PROTÉGER, PARTAGER ET PÉRENNISER

Les **atouts divers** de notre territoire rural, reconnus sources d'attractivité, sont également des **ressources fragiles** dont la protection et la valorisation sont des enjeux. Cette diversité, propre à notre territoire, est déclinée dans ce projet de manière à se fonder sur les spécificités du contexte local et à tenir compte de ses évolutions.

ATOUTS... ...A CONNAITRE, PROTEGER, PARTAGER ET PERENNISER

Des espaces et des ressources naturelles riches...	...à entretenir dans leur diversité (complémentarité des milieux ouverts, bocagers et forestiers en termes d'habitat) tant pour leur quantité que pour leur qualité, avec un rôle significatif du réseau hydrographique et des zones humides pour la qualité de l'eau et la biodiversité.
Une agriculture encore diversifiée...	...à renouveler, avec un difficile accès au foncier pour les installations et transmissions/reprises et une tendance à l'agrandissement qui tend à uniformiser les pratiques agricoles et les paysages qu'elles génèrent.
Un important patrimoine bâti...	...à entretenir, réhabiliter voire requalifier : la faible part du parc locatif, de petits logements et de logements à loyer abordable rend difficile l'installation sur le territoire de jeunes ménages tandis que l'âge moyen du parc suppose des investissements pour leur rénovation, notamment énergétique, et leur mise aux normes.
De nombreux bourgs et villages...	...à revitaliser, renaturer et rendre accessibles, que ce soit pour les espaces publics et partagés, en s'appuyant sur les commerces et services de proximité, dans une dynamique d'inclusion sociale, de mixité et d'animation mais également de complémentarité territoriale.
Un cadre de vie calme, avec une faible densité de population...	...à repenser pour adapter les mobilités importantes et largement dépendante de la voiture individuelle, dans un contexte qui la rend de plus en plus coûteuse, tant économiquement qu'écologiquement.
Une économie dynamique et une vitalité associative...	...à soutenir pour pérenniser le caractère accueillant, dynamique et solidaire du territoire aussi bien dans les domaines sociaux que culturels et sportifs.

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le 07/06/2023



ID : 079-200069755-20230525-C25_05_2023_54-DE

STRATÉGIE

I. La démarche d'élaboration de la stratégie

II. La stratégie : 6 défis formant un ensemble cohérent

I. LA DEMARCHE D'ELABORATION DE LA STRATEGIE

DÉMARCHE PARTICIPATIVE, ACTE 1 (DÉCEMBRE 2019 – FÉVRIER 2020) :

Dégager une vision commune (2 séminaires, 150 participants)

Au commencement de l'écriture de ce projet, deux séminaires ont été organisés pour faire se rencontrer les forces vives du territoire afin que se dégagent une vision commune et des pistes de réflexion pour compléter les diagnostics disponibles.

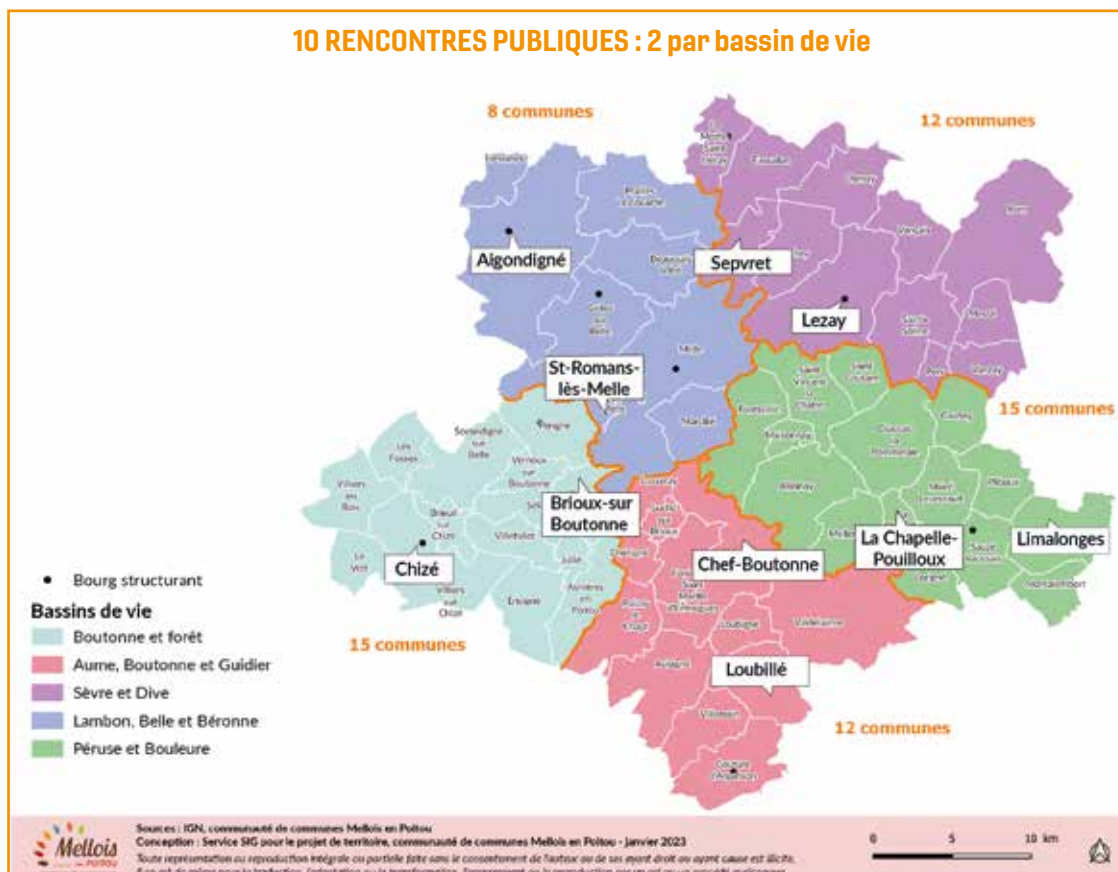
Environ 150 personnes y ont pris part :

- Des encadrants de la communauté de communes
- Des élus municipaux et élus communautaires,
- Des partenaires institutionnels, associatifs et socio-économiques
- Des membres du Conseil de développement

Ces temps de rencontre ont permis de faire ressortir **3 valeurs** : **accueil, solidarité et coopération** ainsi que **3 enjeux** : **attractivité, cohésion et adaptation**. Un travail de reformulation en comité de pilotage a abouti à la phrase de lancement de la participation : « **Pour partager une ruralité attractive et solidaire, un territoire résilient, créatif et ambitieux** ». Elle a ensuite guidé la démarche d'élaboration participative de la stratégie.

DÉMARCHE PARTICIPATIVE, ACTE 2 (JUIN 2021 - JUIN 2022) :

Établir une stratégie partagée (22 rencontres, 500 participants)





Cette séquence d'un an visait non seulement à **faire émerger des ambitions et des objectifs stratégiques** pour le territoire, mais aussi à **rassembler et fédérer autour d'une démarche partagée**. Ainsi, l'accent a été mis sur **l'accès à la participation** avec l'objectif d'atteindre une diversité de publics, tant d'un point de vue géographique que sociologique. Ainsi, en multipliant les lieux et les modalités : 22 rencontres et séminaires se sont tenus dans quinze communes différentes avec des formats variés adaptés aux publics ; par ailleurs un questionnaire a été adressé à chaque foyer.

La démarche participative ouverte aux habitants s'est traduite par l'organisation de **10 rencontres réparties dans tout le territoire** : deux rencontres se sont tenues dans chaque bassin de vie tels que définis pour le Plan local d'urbanisme intercommunal.

Des **publics usuellement peu représentés** dans les démarches participatives ont également été mobilisés par l'intermédiaire **d'associations et d'établissements scolaires** du territoire : les plus jeunes et les plus précaires d'entre nous. Des ateliers ont permis de rencontrer et faire s'exprimer des élèves du secondaire, des jeunes de 18 à 25 ans et des personnes bénéficiaires d'associations à vocation sociale.

En outre, des séminaires ont été spécifiquement destinés, d'une part, aux élus municipaux et communautaires, d'autre part aux partenaires institutionnels et socio-économiques du territoire dont le Conseil de développement et, enfin, aux agents communautaires.

Ce sont finalement **plus de 450 participants** qui **ont formulé les ambitions stratégiques** du projet :

- 180 habitants (dont 60 élus municipaux)
- 50 élus municipaux et communautaires
- 25 élèves de Maisons familiales rurales (MFR)
- 30 adhérents et bénéficiaires d'associations à vocation sociale
- 70 partenaires institutionnels et associatifs
- 90 agents de la communauté de communes.

Afin de tenir compte au mieux de toutes ces propositions, les principes qui ont guidé la rédaction de la stratégie ont été d'être **au plus près des formulations des participants** et d'être **le plus exhaustif possible**, tout en faisant ressortir les dominantes.

Deux derniers temps de travail collectif ont été organisés afin de **décliner les ambitions en objectifs** puis de les prioriser :

- 50 personnes ont participé à un **forum ouvert à tous et toutes**, au sein duquel la totalité des participants aux rencontres, séminaires et ateliers précédents était de nouveau invitée. En petits groupes, il s'agissait de proposer, collectivement, des objectifs stratégiques qui répondent aux ambitions.
- 25 élus communautaires ont pris part à un atelier de hiérarchisation de ces objectifs.



Cette séquence d'un an de rencontres participatives a finalement abouti à l'actuelle stratégie Mellois en Poitou 2030 formée de 6 défis :

- ▢ Un défi transversal socle, sur lequel s'appuie la mise en œuvre du projet en lui donnant son état d'esprit : **construire en coopérant**
- ▢ Quatre piliers correspondant à des champs d'action structurels :
 - **articuler mobilités et proximités pour structurer le territoire**
 - **(a)ménager le territoire et agir pour la transition écologique**
 - **nourrir le lien social et assurer l'inclusion et la solidarité**
 - **construire notre attractivité économique sur la valorisation des ressources locales**
- ▢ Un défi transversal, à la fois résultat et clé de voûte : **partager et transmettre une culture commune**



Focus sur la participation habitante

Dix rencontres réparties sur le territoire, deux par bassin de vie, dans des communes non limitrophes pour favoriser l'accès.

180 participants ont interagi lors de ces dix rencontres, malgré le contexte défavorable : de manière notable, la seconde partie des rencontres qui s'est tenue de mi-novembre à début décembre 2021, pendant une vague de contaminations au COVID-19, a compté moins de participation. En outre, le caractère général du sujet et l'échelle communautaire ne facilitent pas la participation par rapport à des problématiques du quotidien et d'échelle communale.

Les habitants des communes accueillant la rencontre se sont plus mobilisés que celles et ceux des communes voisines. En revanche, les élus municipaux de communes limitrophes ont largement participé. En moyenne, les élus représentent un tiers des participants aux rencontres publiques.

Le profil rencontré en majorité était des personnes de plus de 60 ans. Les personnes de moins de 40 ans se sont faites rares (une quinzaine au total). Deux rencontres sont notables du fait d'un profil type moins âgé que dans les huit autres cas (diminuant de fait la moyenne d'âge, sans pour autant que la présence de moins de 40 ans soit plus marquée) : à Aigondigné, les personnes de 50 à 60 ans étaient majoritaires et, à Saint-Romans-lès-Melle, le profil type était d'environ 50 ans. Aucun effet n'a été constaté sur les propositions recueillies.



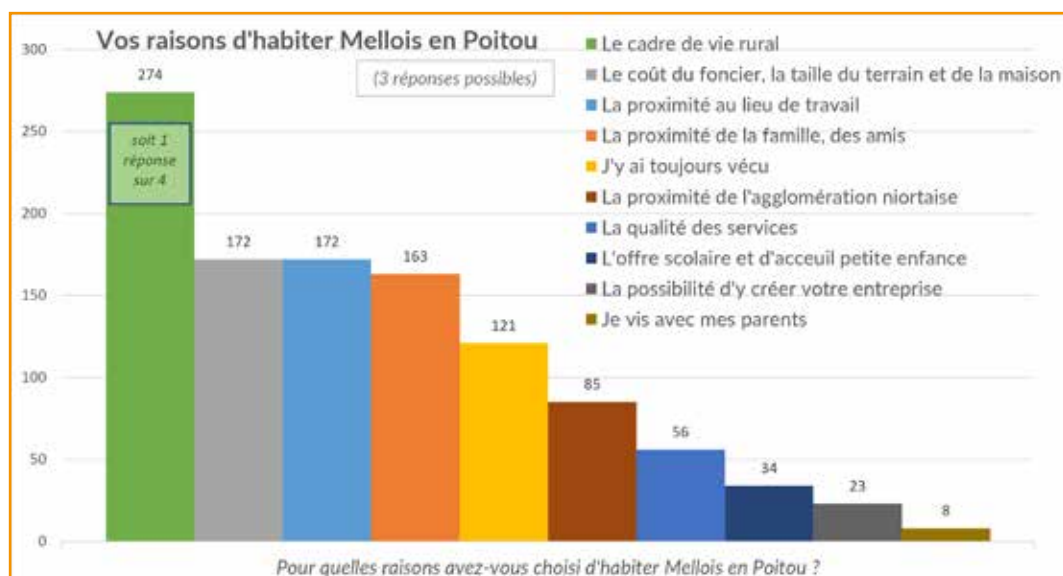
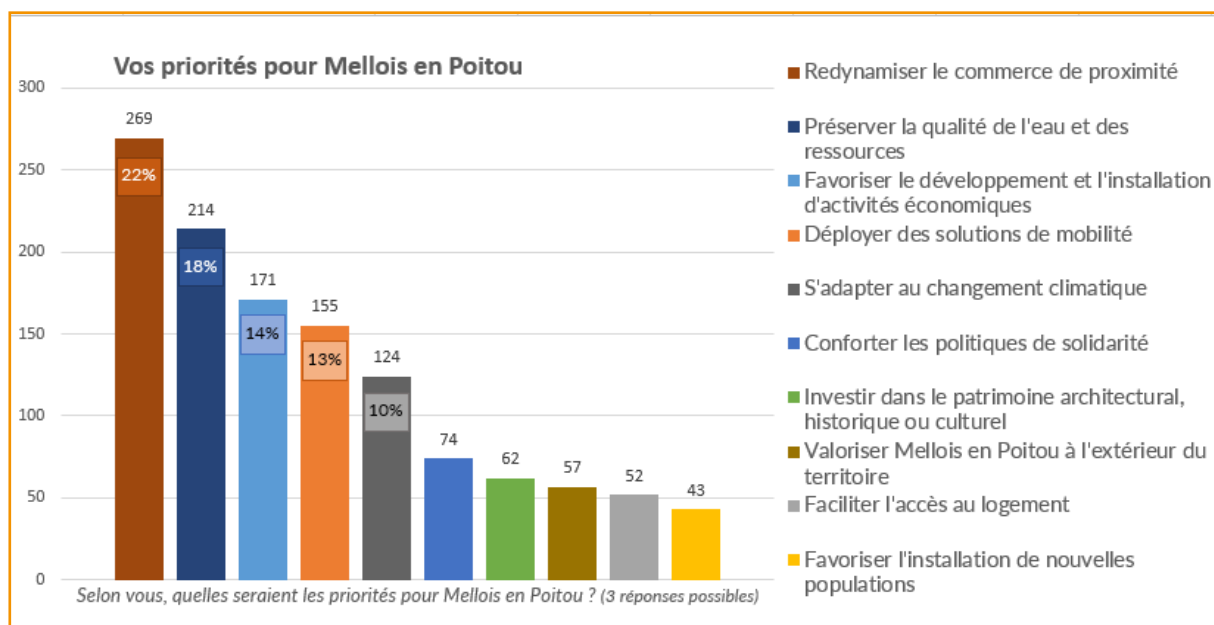
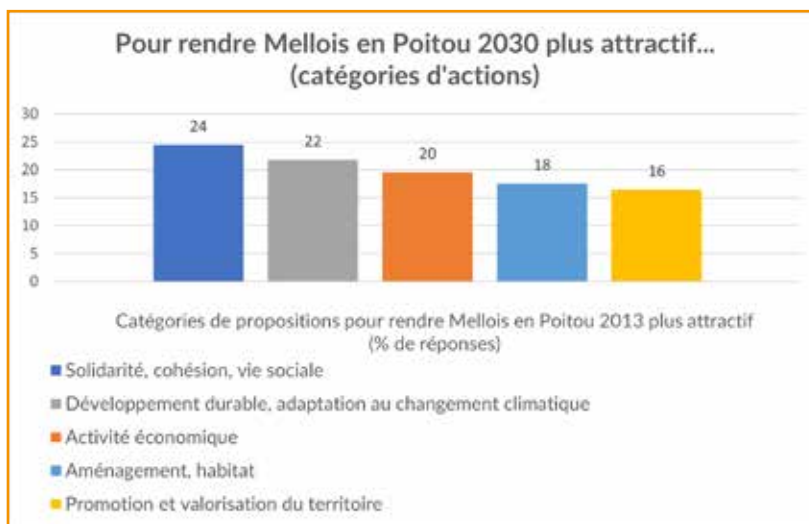
En termes de contenu produit, **tous les thèmes recueillis ont été abordés dans plusieurs rencontres** : il n'est aucun sujet qui ne soit ressorti que dans une seule commune, dans un seul type de commune (les plus petites d'un côté, les bourgs structurants de l'autre...) ou dans un seul bassin de vie.

Focus sur les 515 questionnaires reçus : vision, priorités et ambitions

Un questionnaire en ligne a été largement diffusé et sa version imprimée distribuée à tous les ménages du territoire par le biais du Mag Mellois en Poitou paru en septembre 2021. Au total, 515 personnes, de 53 communes différentes, y ont répondu. Si cet outil a été pensé pour récolter l'avis des habitants moins enclins à se déplacer lors des rencontres publiques, dans l'objectif global de permettre à un maximum de personnes de s'exprimer, il ne peut recueillir que des opinions individuelles. Les questionnaires sont donc un complément à la démarche de participation organisée de manière à formuler collectivement des ambitions lors des moments de rencontre.

Le bassin de vie Lambon-Belle-Bérone, certes le plus peuplé, est sur-représenté dans les réponses. Cela tient à un fort taux de réponses de ses trois principales communes : Melle représente 21 % des réponses, Celles-sur-Belle 10 % et Aigondigné 8 %. Cela s'explique par la sociologie des habitants : dans ces communes, les diplômés de l'enseignement supérieur et les Cadres et professions intellectuelles supérieures (CPIS) sont surreprésentés, or ce sont les catégories en général les plus enclines à répondre à des questionnaires.

Lieu de résidence des répondants par bassin de vie	Nombre de réponses	% de réponses
Boutonne et Forêt	56	11
Aume-Boutonne-Guidier	50	10
Péruse-Bouleure	86	17
Sèvre-Dive	68	13
Lambon-Belle-Bérone	249	49
HORS CCMP	3	1
TOTAL	512	100



II. LA STRATÉGIE : 6 DÉFIS FORMANT UN ENSEMBLE COHÉRENT

La stratégie Mellois en Poitou 2030 dresse les grandes orientations pour le territoire. Elle est fondée sur des préoccupations et des propositions issues d'une large démarche participative et, de ce fait, **embrasse de nombreux domaines de la vie au sein du territoire et concerne tous les publics et toutes les parties du territoire**. Nous avons tenu à conserver son caractère général afin de ne pas laisser d'enjeu de côté – économique, social, environnemental, culturel – tout en l'inscrivant dans le contexte propre à notre territoire – multipolaire et coopératif. Plus encore, **elle prend son sens par ce caractère global** : les défis et les ambitions se complètent. La force du territoire est de les considérer comme **un tout dont les éléments se renforcent mutuellement**.

En interrogeant les participants sur leur vision d'une « ruralité attractive, solidaire et résiliente » en 2030, nous avons fait ressortir des **attentes saillantes**, en termes de mixité et d'inclusion, de protection des ressources naturelles et du patrimoine culturel et paysager, d'accès aux services et commerces de proximité, de vitalité et de soutien au tissu économique et associatif, d'accueil et d'ouverture aux autres, de lien social et de participation à la vie locale. Nombre de ces ambitions prennent **appui sur des richesses identifiées du territoire** qu'il s'agit de conforter. D'autres, cependant, mettent en jeu une volonté de création ou de transformation. Il s'agit alors **d'apporter des solutions nouvelles adaptées** à des enjeux plus récents : changement climatique, pression sur les ressources, perte de biodiversité, coût et performance énergétique, consommation saine et locale.

La démarche participative a amené à donner une place prépondérante aux enjeux de protection de l'environnement et de transition écologique : sans mettre en retrait les autres ambitions, il s'agit **d'intégrer à toute action, qu'elle relève a priori du domaine économique, social ou culturel, une réflexion sur ses effets environnementaux**. Inscire le Projet de territoire dans une trajectoire d'adaptation au changement climatique et environnemental c'est donc **enrichir cette stratégie plurielle d'une vocation écologique pour mieux l'inscrire dans son époque**.



DÉFI : CONSTRUIRE EN COOPÉRANT

Ambitions

Construire en coopérant

- S'impliquer : renforcer la participation à la démocratie locale
- Apprendre à faire ensemble, s'organiser et produire un cadre favorable à la coopération
- Construire collectivement et en être fier

Socle du projet, ce défi exprime une caractéristique forte du territoire : son esprit coopératif. La coopération est un héritage encore extrêmement vivant aujourd'hui dans le Mellois. Elle est le ressort de nombre de nos pratiques – et réussites – collectives, économiques, sociales, associatives.

Chaine vertueuse, la coopération favorise les transmissions de savoirs et de compétences et l'appropriation de nos réalisations, suscitant ainsi l'idée et l'envie de nouvelles initiatives. Aussi, s'agira-t-il pour nous de favoriser l'implication de tous et toutes, dès le plus jeune âge, de valoriser l'apprentissage du travail collectif et de faciliter la concrétisation d'actions coopératives.

Cela se traduit par la continuité et le développement de démarches participatives afin de favoriser l'engagement citoyen à tout âge et pour tous les publics. Cela passe également par le renforcement des partenariats et les mutualisations, en multipliant les temps d'échange et les espaces de partage tant pour les activités citoyennes qu'associatives ou interprofessionnelles.

In fine, ce défi vise à incarner l'esprit coopératif entre les acteurs du territoire comme avec les partenaires extérieurs en mettant en œuvre des actions communes.

DÉFI : ARTICULER MOBILITÉS ET PROXIMITÉS POUR STRUCTURER LE TERRITOIRE

Ambitions

- Développer et favoriser les mobilités douces et partagées
- Garantir la proximité par le maillage de centres-bourgs assurant des fonctions de centralité
- Organiser l'accessibilité pour renforcer l'équité

Articuler
mobilités
et proximités
pour structurer
le territoire

Notre territoire, fort de ses onze bourgs structurants, est multipolaire. Il est également étendu – 3^{ème} établissement public de coopération intercommunale (EPCI) du département en termes de superficie – et d'une faible densité de population. Ce défi concernant la structuration du territoire se doit donc d'articuler trois axes complémentaires et interdépendants : mobilité, proximité, accessibilité.

Organiser la mobilité suppose de prendre en compte les besoins spécifiques de chacun comme les attentes communes, notamment en termes de sécurisation des déplacements, d'intermodalité avec des transports en commun et de sobriété énergétique. Cela implique également de penser le maillage, c'est-à-dire la répartition et la densité des services, commerces et équipements de proximité afin de les rapprocher des habitants et de les rendre accessibles.

Cela se traduit par une dynamique d'implantation des services et commerces dans les centre-bourgs mais également la prise en compte des difficultés particulières que peut avoir une partie des habitants pour y accéder en développant l'itinérance des services, avec une attention particulière sur les services médico-sociaux.

In fine, ce défi ne doit pas seulement retranscrire l'organisation spatiale spécifique de notre territoire mais viser à proposer des manières, multiples et complémentaires, de la faire vivre en tenant compte des enjeux énergétiques et écologiques qui le traversent.

DÉFI : (A)MÉNAGER LE TERRITOIRE ET AGIR POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Ambitions

- Protéger et valoriser nos paysages, sites et patrimoines culturels et naturels, éléments constitutifs de notre cadre de vie rural
- Porter des politiques exemplaires en matière d'énergie, de gestion des ressources et de respect de la biodiversité
- Garantir la performance énergétique de notre habitat et plus généralement de notre bâti

(A)ménager
le territoire et
agir pour la
transition
écologique

Notre territoire rural est riche de sa diversité agricole, paysagère, écologique et patrimoniale. Il fournit également des milieux naturels et des ressources variées (foncier, eau, forêts...) dont nous ne pouvons jouir de manière pérenne qu'en garantissant leur qualité et les conditions de leur renouvellement.

Nos politiques d'aménagement, d'urbanisme et d'habitat, notamment la déclinaison du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) dans le Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) en cours d'élaboration, doivent nous permettre d'entretenir et cultiver ces richesses communes fragiles et indispensables au bon vivre caractéristique de notre territoire.

Cela se traduit par une attention aux sites et espaces à intérêt biologique et écologique, la protection de la biodiversité et des milieux qui font la richesse paysagère du territoire et une anticipation des effets du changement climatique tant dans le cadre de la gestion des ressources que pour la performance énergétique du bâti, la production de matériaux biosourcés et d'alternatives aux énergies fossiles. Cela passe également par l'éducation à l'environnement et à la protection de la nature.

In fine, ce défi n'est pas isolé mais vise à être structurant, du fait de la trajectoire de transition écologique qu'il incarne, et à rejaillir dans tous les autres.

DÉFI : CONSTRUIRE NOTRE ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE SUR LA VALORISATION DES RESSOURCES LOCALES

Ambitions

- Soutenir notre tissu économique dans sa diversité
- Encourager des emplois et des formations orientées vers la plus-value économique, sociale et écologique pour le territoire
- Préserver une agriculture locale, nourricière, rémunératrice et saine qui participe à la souveraineté alimentaire

Construire notre
attractivité
économique sur
la valorisation
des ressources
locales

L'activité économique du territoire se caractérise par un réseau dense et diversifié de (très) petites entreprises, un faible taux de chômage et ¾ de sa superficie utilisée pour l'agriculture. Ces caractéristiques locales sont des forces pour être reconnu comme un territoire agricole et rural différenciant.

C'est en valorisant et s'appuyant sur nos ressources locales que nous porterons l'attractivité économique du territoire mellois. Il s'agit tant de notre patrimoine touristique promu par nos habitants que de nos productions agricoles à la base de filières d'excellence ou encore nos savoir-faire, métiers et coopérations.

Cela se traduit par l'accueil préférentiel ou le développement d'entreprises générant des emplois locaux pérennes et

une plus-value économique, sociale et écologique en répondant aux besoins du territoire et de ses habitants. Cela passe également par la valorisation de l'activité agricole qui préserve notre cadre de vie rural et notre patrimoine paysager et naturel ainsi que par l'accompagnement des évolutions inhérentes à l'adaptation au changement climatique. Il s'agit de pérenniser l'emploi agricole en développant les débouchés de proximité rémunérateurs, et en favorisant l'accès aux ressources, notamment foncière, pour l'installation de producteurs répondant à la demande locale en produits alimentaires (et bâtimentaires) sains et accessibles.

In fine, ce défi vise à renforcer l'attractivité de notre territoire rural en valorisant les ressources, activités, métiers et productions qui le caractérisent.

DÉFI : NOURRIR LE LIEN SOCIAL ET ASSURER L'INCLUSION ET LA SOLIDARITÉ

Ambitions

- Placer le lien et la mixité au cœur des relations sociales locales
- Accompagner et être solidaires face aux difficultés
- Adapter les logements pour répondre à tous les besoins



Notre territoire est riche de la diversité de ses habitants. Entretenir et encourager le lien social et la mixité (intergénérationnelle, culturelle, sociale, ethnique, physique...) œuvre à l'amélioration de la qualité de vie.

C'est en favorisant ce qui nous relie dans l'acceptation des différences en tout genre que la vitalité de nos hameaux, villages et villes sera garantie. Il s'agit pour cela de faciliter le (ré)investissement de l'espace public par tous les publics, dès le plus jeune âge, mais aussi d'encourager les initiatives collectives et le développement de communs (espaces de travail partagés, jardins collectifs, lieux culturels et de convivialité...).

Les valeurs d'accueil et de solidarité qui caractérisent le Mel-

lois se matérialisent par des réseaux d'entraide comme par des accompagnements institutionnalisés à destination des habitants connaissant le plus de difficultés, qu'elles soient temporaires ou plus durables.

Cela se traduit par le fait d'agir pour chaque personne qui en a besoin, que ce soit pour accéder à de l'information, des droits, des aides ou des services sociaux comme à un logement digne ou un hébergement d'urgence ou d'accueil adaptés à la situation vécue. Cela passe également par le soutien aux acteurs locaux qui y concourent au quotidien.

In fine, ce défi vise à faire territoire sans laisser personne de côté et à rendre le territoire vivant en plaçant au centre les personnes qui l'habitent, le vivent et l'animent.

DÉFI : PARTAGER ET TRANSMETTRE UNE CULTURE COMMUNE

Ambitions

- Sensibiliser, transmettre, valoriser : animations, communication et rôle du tissu associatif
- Partager des patrimoines protégés
- Fédérer autour de notre identité rurale



Ce deuxième défi transversal est à la fois la clé de voûte et l'aboutissement du projet : œuvrer collectivement au projet de territoire participera à consolider la culture commune et sa transmission pour une appropriation large.

Il s'appuie sur des marqueurs forts de notre identité rurale : des acteurs toujours prompts à sensibiliser et transmettre nos richesses, à faire connaître nos patrimoines riches et diversifiés et marqués par la curiosité pour les autres cultures et le goût du partage.

Terre d'accueil, le Mellois est le fruit d'une histoire dense qui a donné une place particulière à la culture, à l'éducation populaire et aux initiatives collectives rendues visibles par un dense et dynamique tissu associatif. Terre rurale, ses pratiques et produits agricoles, ses savoir-faire artisanaux et ses filières d'excellence, ses paysages et son histoire matérialisée par un riche patrimoine, sont à la fois un ressort et un effet de cette évolution.

In fine, ce défi vise à traduire la vitalité et la diversité des richesses de notre territoire dans une culture commune et partagée qui permette à chaque Mellois et Melloise de connaître, reconnaître et faire connaître les atouts qui font (bon) vivre (sur) le territoire.

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le 07/06/2023



ID : 079-200069755-20230525-C25_05_2023_54-DE

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le 07/06/2023

ID : 079-200069755-20230525-C25_05_2023_54-DE



PLAN D' ACTIONS

I. La démarche d'élaboration du plan d'actions

II. Le plan d'actions : 5 chantiers supplémentaires

I. LA DEMARCHE D'ELABORATION DU PLAN D'CTIONS

DÉMARCHE PARTICIPATIVE, ACTE 3 (SEPTEMBRE 2022 – FÉVRIER 2023) : Construction du plan d'actions

Une fois la stratégie adoptée en juin 2022, elle a été envoyée pour avis à tous les conseils municipaux et partenaires du territoire ainsi qu'au Conseil de développement et fait l'objet d'un temps d'échanges en Conférence des maires. Cette étape a permis sa mise en débat dans le but d'une meilleure appropriation du projet. Les contributions récoltées ont également guidé la rédaction du plan d'actions afin que le projet dans son ensemble soit le plus cohérent avec les besoins et attentes du territoire.

Afin de construire le plan d'actions, les services communautaires ont été largement mobilisés. Il s'agissait de prendre appui sur les politiques existantes afin de garantir la cohérence entre des projets construits dans une même temporalité et l'intégration de projets déjà en cours de mise en œuvre.

Les actions recensées ont été organisées de manière à répondre aux ambitions stratégiques du Projet de territoire, d'assurer une cohérence maximale garante de leur opérationnalité dans le cadre du projet et de prendre en compte les divers avis recensés.



L'élaboration du plan d'action s'est donc inscrite dans la continuité de la double démarche de participation et d'intégration aux autres projets communautaires qui avait été initiée pour construire la stratégie du projet.



Une phase de travail de six mois, comprenant de nombreux aller-retours entre les services et les élus communautaires et la prise en compte des avis exprimés sur la stratégie, a abouti à :

- **L'inscription du projet dans une démarche de transition écologique** : il a été défini que le Projet de territoire dans son ensemble, comme chacun de ses chantiers, devait concourir à l'adaptation du territoire au changement climatique.
- **La formalisation de 5 chantiers structurants** en intégrant les avis formulés.
- **La définition de la méthode coopérative de mise en œuvre du projet** : les actions seront menées par les services opérationnels tandis qu'une animation transversale assurera leur cohérence globale et garantira l'intégration d'acteurs menant des actions sur le territoire et leur mise en lien. Le plan d'actions, à cet égard, est évolutif : tout porteur d'action concourant à la mise en œuvre des ambitions stratégiques de Mellois en Poitou 2030 pourra être associé et intégré aux parties prenantes.



II. LE PLAN D'ACTIONS : 5 CHANTIERS COMPLEMENTAIRES

UNE MISE EN ŒUVRE COOPÉRATIVE

Les 5 chantiers du Projet de territoire Mellois en Poitou 2030

- ▶ Renforcer les richesses paysagères, favoriser la protection des écosystèmes, milieux et ressources naturelles
- ▶ Déployer une stratégie agricole et alimentaire au service du territoire et de sa population
- ▶ Revitaliser les villes et villages : des espaces partagés et un habitat de qualité adapté aux besoins
- ▶ Développer les itinérances : mobilité et déploiement des services dans un territoire multipolaire
- ▶ Faire rayonner le territoire : une ruralité partagée autour d'une culture commune

Le plan d'actions Mellois en Poitou 2030 dresse les grands chantiers prioritaires pour le territoire. Issu de la stratégie participative et des avis concertés, il rend compte des dynamiques existantes sur le territoire tout en ouvrant de nouvelles perspectives.

Chaque chantier pris séparément répond à plusieurs défis stratégiques et s'inscrit dans le contexte local actuel. Il permet la mise en lien d'actions et d'acteurs au sein d'une même démarche, dotée d'objectifs communs. Ensemble, ces 5 chantiers mettent en mouvement la collectivité et ses partenaires en donnant un cap. La complémentarité entre actions et acteurs est donc au cœur du projet et sera garantie par une animation, un suivi et une évaluation transversales et collaboratives.

Comme pour la stratégie, le plan d'actions ne met pas en avant des publics ni des espaces prioritaires : chaque action a vocation à être soit générale soit déclinée à une certaine part de la population ou une certaine partie du territoire. Il nous apparaît en effet plus opportun d'adapter les actions à leurs bénéficiaires au niveau fin de leur mise en œuvre et non en amont, de manière plus abstraite.

Les 5 fiches chantiers qui suivent rendent compte de cette démarche coopérative en ayant un caractère évolutif : elles s'appuient sur des actions dès à présent fléchées pour nourrir le projet, dont l'enjeu est la mise en lien et en cohérence, mais laisse également place aux autres actions et partenaires pressentis pour intégrer le chantier. Cette base de travail, resserrée dans un premier temps, a vocation à être élargie dès les premiers mois de la mise en œuvre grâce à l'intégration des divers partenaires intéressés et concernés.

CHANTIER

Renforcer les richesses paysagères, favoriser la protection des écosystèmes, milieux et ressources naturelles



CONTEXTE, ENJEUX ET OBJECTIFS

La diversité paysagère du territoire marque l'identité rurale de Mellois en Poitou et est un facteur d'attractivité. Conserver cette diversité suppose de **préserver la mosaïque de milieux qui forment les paysages**, dans un contexte d'uniformisation et de banalisation souligné par le Plan de paysage. Si cela peut passer par des actions de **protection des ressources naturelles et de la biodiversité**, il s'agit également de **pérenniser ou réintroduire des activités économiques qui participent à entretenir et valoriser des espaces et des ressources à fort intérêt écologique**.

Ce chantier s'appuie sur le **Plan de paysage**, le **Contrat local de santé** et la **Stratégie d'attractivité économique et touristique** et nourrira le **Plan local d'urbanisme intercommunal** valant **Programme local de l'habitat (PLUi-H)** et le **Plan climat air énergie territorial (PCAET)** en cours d'élaboration. Il participe également à partager des connaissances et à valoriser le patrimoine naturel et paysager notamment dans le cadre des actions du **Pays d'art et d'histoire** ou encore à sensibiliser aux enjeux globaux liés à la préservation d'un environnement sain, avec des actions du **Contrat local de santé** et du **Projet éducatif de territoire**.

En prenant appui sur la protection des milieux qui forment nos paysages ruraux, ce chantier vise à **maintenir la qualité de notre cadre de vie** qui rend le territoire attractif et offre une diversité de sites et patrimoines à ses habitants.

Cela passe par un **développement maîtrisé des infrastructures de production d'énergies renouvelables** dans une démarche concertée voire d'autoconsommation et de coopératives citoyennes (**Guide de l'éolien**, **Guide du photovoltaïque**) et leur **intégration paysagère (Plan de paysage)**

alors que notre territoire produit déjà 75 % de l'électricité consommée par les ménages (données Agence régionale de l'énergie et du climat 2019).

Il s'agit également d'accompagner les producteurs faisant un **usage durable et partagé des ressources naturelles**, notamment dans le cadre de filières locales comme celles liées à l'écoconstruction et à l'alimentation. Les **filières bois et chanvre**, dont les productions non alimentaires forment des **matériaux biosourcés** utilisés pour la **performance énergétique du bâti et l'écoconstruction**, sont des atouts majeurs du territoire dans un contexte de recherche de performance et d'économie énergétiques.

L'identification et la **préservation des zones humides et du maillage bocager** est un autre levier pour le **maintien de la biodiversité**, d'autant plus riche qu'elles impliquent chaque commune du territoire. Elle s'articule aux enjeux de **la qualité et de l'accessibilité des ressources, notamment en eau et foncières**.

Nombre d'actions existantes prenant part à ce chantier sont déjà portées par d'autres instances : le développement de liens et de partenariats avec ces acteurs intervenant sur le territoire pour protéger et valoriser ses ressources, milieux et paysages, est un enjeu de ce chantier. Cela passe par la valorisation de leurs actions qui alimentent le projet. C'est dans cette démarche collaborative que ce chantier pourra faire de la prise en compte des changements climatiques et environnementaux le socle sur lequel reposent nos politiques d'aménagement, d'attractivité et de valorisation de notre territoire rural.

Défis stratégiques concernés par le chantier



Ce chantier vise à faire de la prise en compte des changements climatiques et environnementaux le socle sur lequel reposent nos politiques d'aménagement, d'attractivité et de valorisation de notre territoire rural. Il s'agit de protéger les milieux qui forment la richesse de nos paysages et de pérenniser la biodiversité et les ressources naturelles du territoire afin de maintenir la qualité de notre cadre de vie.

Politiques communautaires au cœur du chantier

* Plan de paysage

- Maintenir et accompagner l'installation d'agriculteurs et la création d'exploitations agricoles qui concilient viabilité économique, acceptabilité écologique et valorisation des paysages
- Reconquérir les zones humides des vallées et accompagner le maintien des activités d'élevage
- Protéger les vallées du développement diffus du bâti et faire découvrir leur patrimoine vernaculaire
- Préserver le patrimoine végétal remarquable et engager un programme de plantation stratégique d'arbres et de haies sur le territoire
- Poursuivre la définition d'une charte de développement maîtrisé des énergies renouvelables à l'échelle du Mellois en Poitou

* Stratégie d'attractivité économique et touristique

- Une économie responsable et durable
- Soutenir les projets agricoles : installation et transmission reprise
- Mettre en place un schéma d'accueil des entreprises

* Pays d'art et d'histoire

- Le paysage
- La protection des patrimoines

* Contrat local de santé

- La promotion de la santé environnementale

* Plan local d'urbanisme intercommunal valant Programme local de l'habitat

- Un paysage rural et environnemental résilient et à valoriser

* Projet éducatif de territoire

- Faire découvrir et éduquer à l'environnement et à sa protection

* Plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés

- Être exemplaire en matière de prévention des déchets : insérer des critères environnementaux dans les marchés publics

Démarche de gestion coopérative de projet

La concrétisation de ce chantier sera **enrichie par la mise en œuvre d'actions communes, de mutualisation et de partenariats** mais également par les actions portées par les partenaires du territoire.

L'équipe chantier sera ainsi ouverte aux acteurs du territoire œuvrant à renforcer les richesses paysagères, favoriser la protection des écosystèmes, milieux et ressources naturelles, qu'il s'agisse d'organismes de gestion des ressources, agricoles et environnementaux, de communes ou d'autres partenaires institutionnels, associatifs et socio-économiques.

Une attention particulière sera portée aux **actions de protection menées par des acteurs non communautaires** afin de prendre appui sur leurs démarches menées hors de notre cadre de compétences, que ce soit en les valorisant ou en les complétant.

CHANTIER

Déployer une stratégie agricole et alimentaire au service du territoire et de sa population



CONTEXTE, ENJEUX ET OBJECTIFS

L'agriculture occupe les trois quarts de la superficie du territoire. Elle joue donc un **rôle fort dans l'aménagement du territoire, la préservation des ressources, des milieux et des paysages**. Elle tient également une place en tant que **secteur de production économique**, en particulier pour **l'alimentation**, sans pour autant toujours concorder avec les besoins du marché local. Le **développement de liens entre production agricole et consommation locale** est l'un des enjeux majeurs dégagés par la stratégie agricole d'attractivité économique et touristique, que ce soit par le biais de circuits courts, de filières ou d'outils mutualisés (pour le stockage, la transformation, la conservation...).

Cela passe par des actions favorisant la **diversité d'exploitations et d'exploitants en facilitant l'accès au foncier** notamment pour **préserver l'élevage** sur le territoire et **permettre l'installation en maraîchage**, deux filières relevées comme étant en tension. Cela passe également par des actions pour **l'accès à une alimentation locale de qualité** en soutenant les productions agricoles adaptées au territoire, que ce soit en termes d'approvisionnement répondant à la demande locale ou en termes de gestion durable des ressources.

Ce chantier s'appuie sur le dispositif **Mangeons Mellois** qui **facilite l'approvisionnement en produits locaux** des écoles, des accueils de loisirs et des halte-garderie du territoire et **développe la part de produits biologiques** dans le cadre du label Territoire bio engagé. Il participe aussi à l'éducation des plus jeunes au goût et à l'alimentation saine.

L'inscription de ce dispositif dans la **Stratégie d'attractivité économique et touristique** est un levier pour étendre la dynamique au-delà des seuls établissements scolaires, notamment pour les établissements d'hébergement collectif ou de restauration privée. Le **Plan de paysage**, le **PLPDMA** et le **Plan local d'urbanisme intercommunal valant Programme local de l'habitat (PLUi-H)** et le **Plan climat air énergie territorial (PCAET)** en cours d'élaboration viennent renforcer ce chantier en l'inscrivant dans des perspectives de pérennisation des paysages variés et de limitation tant du gaspillage alimentaire, que de la consommation foncière et des pollutions.

Ce chantier a donc vocation à accompagner l'évolution du monde agricole dans un contexte de changement climatique et environnemental. Cela suppose, d'une part, de garantir la présence et la qualité des ressources naturelles pour pérenniser l'emploi agricole et, d'autre part, de sécuriser des débouchés rémunérateurs en s'appuyant sur la demande locale et en structurant des filières de proximité, notamment alimentaires.

Défis stratégiques concernés par le chantier



Ce chantier a vocation à accompagner au mieux l'évolution du monde agricole dans un contexte de changement climatique et environnemental et à sensibiliser au rôle de l'agriculture dans l'aménagement de notre territoire et la valorisation de sa biodiversité. Il s'agit d'initier et de structurer des filières locales, notamment alimentaires, pour garantir l'utilisation durable des ressources naturelles et pour proposer des produits de qualité à toute la population de notre territoire.

Politiques communautaires au cœur du chantier

* Projet éducatif de territoire - Mangeons Mellois

- Eduquer au bien-manger et aux produits sains pour la santé
- Développer et promouvoir l'accès aux services : Mangeons Mellois, Mon Resto responsable

* Stratégie d'attractivité économique et touristique

- Une économie responsable et durable
- Soutenir les projets agricoles : installation et transmission reprise
- Accompagnement des filières en tension et structuration des filières émergentes
- Faciliter l'accès et la consommation de produits locaux
- Favoriser la connaissance et le dialogue entre les consommateurs citoyens et les agriculteurs

* Plan de paysage

- Maintenir et accompagner l'installation d'agriculteurs et la création d'exploitations agricoles qui concilient viabilité économique, acceptabilité écologique et valorisation des paysages
- Reconquérir les zones humides des vallées et accompagner le maintien des activités d'élevage

* Plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés

- Lutter contre le gaspillage alimentaire
- Être exemplaire en matière de prévention des déchets
- Proposer des interventions sur les temps scolaires, péri-scolaires et extra-scolaires

Démarche de gestion coopérative de projet

La concrétisation de ce chantier sera **enrichie par la mise en œuvre d'actions communes, de mutualisation et de partenariats** mais également par les **actions portées par les partenaires du territoire**.

L'équipe chantier sera ainsi ouverte aux acteurs du territoire œuvrant à déployer une stratégie agricole et alimentaire au service du territoire et de sa population, qu'il s'agisse d'organismes de gestion des ressources, agricoles, environnementaux ou scientifiques, de communes ou d'autres partenaires institutionnels, associatifs et socio-économiques.

Une attention particulière à la **coopération avec les territoires voisins** sera portée afin de trouver les périmètres les plus pertinents pour chaque action en fonction de leurs enjeux (bassins de vie pour la consommation alimentaire, bassins versants pour la gestion de l'eau, zones d'orientation agricole dominante pour les outils mutualisés...)

CHANTIER

Revitaliser les villes et villages : des espaces partagés et un habitat de qualité adapté aux besoins



CONTEXTE, ENJEUX ET OBJECTIFS

Le territoire est marqué par une **multiplicité de petites villes et de villages formant plusieurs bassins de vie**. Deux pôles principaux (Melle et Celles-sur-Belle), cinq pôles intermédiaires (La Mothe Saint-Héray, Lezay, Sauzé-Vaussais, Chef-Boutonne, Brioux-sur-Boutonne) et quatre pôles de proximité (Périgné, Chizé, Aigondigné, Couture-d'Argenson) forment l'armature multipolaire du territoire. Ils concentrent les équipements, notamment sportifs et culturels, les commerces et les services. Le **Plan de paysage** met en garde contre leur uniformisation du fait de leur organisation autour des axes routiers même en centre-bourg, de l'étalement par des lotissements ne reflétant plus l'architecture locale et, pour les bourgs principaux, de la standardisation des entrées de villes. Le **réaménagement des espaces publics qui permette une diversité d'usages** est donc au cœur de ce chantier.

Sans attendre le **Plan local d'urbanisme intercommunal** valant **Programme local de l'habitat (PLUi-H)** mais en répondant à ses ambitions, un ensemble d'actions **d'aménagement des espaces publics** est porté par le **Plan de paysage** ou l'**Opération de revitalisation du territoire (ORT)**, qu'il s'agisse d'opérations de **renaturation**, de **facilitation des usages piétonniers** ou de **mise en valeur du patrimoine**. Cela passe également par la **création ou la réhabilitation de petits équipements collectifs pensés ou conçus avec les habitants**, dans une logique de collaboration comme de valorisation du patrimoine.

Outre le réinvestissement de l'espace public, la revitalisation des bourgs passe par la **création de lieux multifonctionnels partagés**, regroupant en cœur de bourg des activités socio-éducatives, culturelles et citoyennes. Il s'agit de faciliter la création, pérenne ou éphémère, de **lieux d'échange, d'émancipation et d'innovation** qui font vivre les territoires. Ces lieux peuvent également être extérieurs, à l'instar des jardins et vergers collectifs, qui permettent un réinvestissement et une animation d'espaces délaissés tout en participant à la production alimentaire pour les habitants du territoire.

Ce chantier s'inscrit dans le cadre multipolaire du territoire au sein duquel les bourgs disposent des équipements de service à la population essentiels : sociaux, médicaux, médico-sociaux, éducatifs, d'accueil jeunesse, etc. Les **politiques éducatives et de solidarité** ont donc une place de choix dans sa mise en œuvre.

Enfin, ce chantier intègre la question du **logement** que ce soit du point de vue de la diversité de l'habitat et des **structures d'hébergement** que de celui de la **rénovation du bâti ancien** dans une double approche de **valorisation patrimoniale** et de **performance énergétique**. En effet, le bâti ancien des villes et villages présente un enjeu fort de réhabilitation, que ce soit pour assurer sa qualité énergétique ou pour lutter contre la vacance et proposer des logements adaptés aux ménages contemporains, marqués par un nombre de personnes inférieurs au passé.

Défis stratégiques concernés par le chantier



Ce chantier a vocation à replacer les habitants au cœur des villes et des villages en rendant les espaces publics accessibles à tous et toutes et en les adaptant au changement climatique. En lien avec la politique de solidarité, il intègre l'aménagement des espaces publics et la création d'espaces communs aux multiples usages et pour tous les publics afin d'incarner les valeurs d'accueil, de mixité et d'inclusion de Mellois en Poitou.

Politiques communautaires au cœur du chantier

* Plan local d'urbanisme intercommunal valant Programme local de l'habitat

- Assurer une offre d'habitat diversifiée et adaptée

* Plan de paysage

- Engager des actions en faveur de la réhabilitation du bâti et la reconversion des friches d'activités dans les bourgs et villages
- Améliorer la convivialité des lieux publics dans les bourgs et villages

* Stratégie d'attractivité économique et touristique

- Mettre en place un plan d'animation des parcs d'activité

* Contrat local de santé

- L'accès aux soins et aux soins d'urgence
- La promotion de la santé environnementale
- Le développement d'un environnement favorable à la santé mentale

* Opération de revitalisation du territoire

- « Habiter un cœur de bourg reconnu pour la qualité de son bâti »
- « Parcourir le bourg avec aisance pour les besoins du quotidien ou pour le plaisir »
- « Faire du bourg l'espace privilégié pour les activités du quotidien, de loisirs et les initiatives »

* Projet éducatif de territoire

- Favoriser et accompagner la citoyenneté et la prise d'initiative pour permettre l'épanouissement de soi et le vivre ensemble

Démarche de gestion coopérative de projet

La concrétisation de ce chantier sera **enrichie par la mise en œuvre d'actions communes, de mutualisation et de partenariats** mais également par les **actions portées par les partenaires du territoire**.

L'équipe chantier sera ainsi ouverte aux acteurs du territoire œuvrant à revitaliser les villes et villages par des espaces partagés et un habitat de qualité adapté aux besoins, qu'il s'agisse de partenaires ancrés dans les domaines énergétiques, de l'habitat, de la santé, de l'éducation et de la cohésion sociale, de communes ou d'autres partenaires institutionnels, associatifs et socio-économiques.

Une attention aux **démarches participatives locales** sera portée afin d'intégrer les habitants et leur expertise d'usage aux actions.

CHANTIER

Développer les itinérances : mobilité et déploiement des services dans un territoire multipolaire



CONTEXTE, ENJEUX ET OBJECTIFS

En tenant compte de la **multipolarité de notre territoire rural**, ce chantier répond aux questions d'**accessibilité des services et commerces** et aux enjeux de **mobilité**.

Les **bourgs structurants** restent des **centralités en termes de services publics, privés, commerces et activités de loisirs**, ce qui participe à leur attractivité.

Travailler la **connexion à ces bourgs** au travers différentes solutions de mobilité passe, entre autres, par l'**aménagement d'infrastructures et d'équipements facilitant les mobilités actives**, comme le propose le **Plan paysage** et la **Stratégie d'attractivité économique et touristique**. Ces propositions s'appuient sur les actions déjà portées par l'**animation du territoire** via le réseau de balades et découvertes en Mellois. Il s'agit de prendre appui sur les opportunités des **politiques touristiques** pour répondre aux enjeux de **mobilité du quotidien** en renforçant l'**offre d'itinérance douce** mais aussi de permettre le **déploiement des services depuis les bourgs** vers le reste du territoire.

Pour les jeunes et les familles, le **maillage du territoire** doit permettre de répondre aux besoins d'accueil mais également d'accéder aux services au travers des initiatives qui seront pensées à l'échelle territoriale. La **mobilité vers les services** et l'**accès aux droits** sont deux enjeux majeurs de la **Convention territoriale globale** et du **Projet éducatif de territoire**.

Le travail de sécurisation de liaisons douces pourra être renforcé par d'autres actions liées à la **mobilité collective** et à l'**intermodalité**. Cela passe par des **actions des communes**, notamment celles qui portent déjà des transports à la demande, navettes communales, ... mais également des partenaires associatifs. Il s'agit également de poursuivre les **réflexions conjointes avec la Nouvelle-Aquitaine** en ce qui concerne l'offre de transports publics et l'intermodalité.

En complément des actions de mobilité, il importe de **renforcer l'accessibilité des services et commerces par leur propre itinérance**, dans une logique de **solidarité**. Il s'agit notamment de développer l'**offre de soin**, avec des permanences spécifiques sur le territoire (**Contrat local de santé**) et de poursuivre le déploiement du dispositif **France services**. Un travail commun avec les partenaires socio-économiques du territoire permettra de **faciliter le parcours administratif des usagers**.

Ce chantier posera de manière approfondie la question des mobilités et de l'accès aux services en fonction des profils : « jeunes », précaires, personnes isolées ou sans moyen de transport... Il s'inscrit également dans une trajectoire de réduction des dépenses énergétiques et de préservation de l'environnement.

Défis stratégiques concernés par le chantier



Ce chantier vise à répondre aux enjeux propres à notre territoire multipolaire en matière d'accès aux services et aux commerces. Il s'agit de permettre le déploiement des services, notamment sociaux, depuis les bourgs mais aussi de travailler la connexion à ces bourgs. Les différentes solutions de mobilité à inventer tiendront compte de la spécificité de notre territoire rural face aux défis énergétiques et climatiques.

Politiques communautaires au cœur du chantier

* Contrat local de santé

- L'accès aux soins et aux soins d'urgence
- Le parcours de santé des personnes âgées
- L'accès aux droits, à la prévention et aux soins des personnes vulnérables (fiche thématique 8)

* France services

* Projet éducatif de territoire

- Développer et promouvoir l'accès aux services et à l'offre éducative pour assurer l'équité sur le territoire
- Structurer et promouvoir des parcours cohérents d'activités diversifiées (culturelles, artistiques, sportives...)

* Plan de paysage

- Engager des actions en faveur de la réhabilitation du bâti et la reconversion des friches d'activités dans les bourgs et villages
- Améliorer la convivialité des lieux publics dans les bourgs et villages
- Renforcer le rôle structurant du réseau des «voies vertes» à l'échelle du Mellois en Poitou

* Stratégie d'attractivité économique et touristique

- Conforter l'offre d'itinérance douce
- Emploi et formation

* Opération de revitalisation du territoire

- « Parcourir le bourg avec aisance pour les besoins du quotidien ou pour le plaisir »
- « Faire du bourg l'espace privilégié pour les activités du quotidien, de loisirs et les initiatives »

Démarche de gestion coopérative de projet

La concrétisation de ce chantier sera **enrichie par la mise en œuvre d'actions communes, de mutualisation et de partenariats** mais également par **les actions portées par les partenaires du territoire**.

L'équipe chantier sera ainsi ouverte aux acteurs du territoire œuvrant à développer les itinérances, par la mobilité et le déploiement des services, qu'il s'agisse de partenaires ancrés dans les domaines de l'aide et de l'accompagnement social, de l'éducation, de l'emploi, de l'insertion et de la santé, de communes ou d'autres partenaires institutionnels, associatifs et socio-économiques.

Une attention particulière à la **coopération avec les associations** et autres structures qui agissent dans le domaine des services, notamment sociaux, médico-sociaux et socio-éducatifs, sera portée afin de penser la complémentarité des actions et leurs enrichissements mutuels.

CHANTIER

Faire rayonner le territoire : une ruralité partagée autour d'une culture commune



CONTEXTE, ENJEUX ET OBJECTIFS

La richesse du territoire tient en large partie à sa diversité : de paysages agricoles et naturels, de milieux, de cours d'eau et zones humides, de patrimoine bâti remarquable et vernaculaire, de sites naturels et culturels d'intérêt, de petites et très petites entreprises et de secteurs d'activités, d'associations et acteurs socio-éducatifs, de métiers et savoir-faire ruraux, de filières d'excellence et de secteurs spécialisés, d'événements culturels ou sportifs... Nombre d'habitants et acteurs du territoire font exister cette richesse et vivre le territoire, pourtant elle reste peu valorisée.

Ce chantier vise à proposer des leviers pour **développer un sentiment d'appartenance et de fierté**, et que le Mellois soit connu et reconnu comme un territoire rural attractif, **solidaire, résilient, ambitieux et créatif**. Il s'agit de permettre aux habitants, travailleurs et acteurs collectifs du territoire de s'approprier, partager et transmettre une culture commune de territoire.

L'action phare du chantier est la création d'un lieu qui en soit la vitrine. La création d'un **Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP)**, prévue par les objectifs du Pays d'art et d'histoire, aura cette vocation.

Au-delà de cette action, il s'agit de **prendre appui sur les acteurs locaux qui font la richesse du Mellois**, de donner à voir leurs savoir-faire, de faire savoir l'intérêt général de leurs actions, le tout dans une **dynamique collective de mise en liens et d'échanges**. Le développement du travail en

réseau permettant la **complémentarité de chaque acteur du territoire** permettra la valorisation de leurs actions voire la mise en œuvre de **coordinations transversales** comme cela existe au sein du **Projet éducatif de territoire**.

Le **travail en coopération avec les associations**, identifiées comme un **marqueur de l'identité melloise**, sera central. Cela passe par le soutien et la **valorisation des événements culturels et sportifs** dont certains ont déjà un rayonnement supra-local (Festival au village, Biennale d'art contemporain, Artenetra, Handball cellois, le programme du Pays d'art et d'histoire...) voire par l'organisation de nouveaux événements d'échelle communautaire. Cela suppose également de **préserver et faire connaître les spécialisations et filières locales** (alimentaires, matériaux biosourcés, médico-social...) garantes de la préservation et la transmission de **savoir-faire et métiers**.

Le **patrimoine** et les ressources riches et diversifiées du **paysage mellois** comme les **sites variés d'intérêt spécifique** (historique, géologique, culturel, naturel, scientifique...) qui jalonnent le territoire seront également au cœur de ces actions de valorisation. Ce chantier visera à rendre les **habitants ambassadeurs** car, au-delà de l'attractivité touristique, il a vocation à impliquer chaque Mellois et chaque Melloise.

Défis stratégiques concernés par le chantier



Ce chantier vise à développer un sentiment d'appartenance et de fierté, et ambitionne à ce que le Mellois soit connu et reconnu comme un territoire rural attractif, solidaire, résilient, ambitieux et créatif. Il s'agit de permettre aux habitants, travailleurs et acteurs collectifs du territoire de s'en revendiquer et de le faire rayonner en donnant à voir leurs savoir-faire, à faire savoir l'intérêt général de leurs actions, le tout dans une dynamique collective de mise en liens et d'échanges.

Politiques communautaires au cœur du chantier

* Pays d'art et d'histoire

- La valorisation d'une culture commune et partagée, d'un patrimoine pour tous : CIAP
- Un label plus lisible

* Plan de paysage

- Protéger les vallées du développement diffus du bâti et faire découvrir leur patrimoine vernaculaire
- Animer la gouvernance et le groupe de travail communautaire du Plan de Paysage

* Stratégie d'attractivité économique et touristique

- Affirmer/Construire l'identité touristique de Mellois en Poitou
- Communication

* Plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés

- Rendre les professionnels et assimilés acteurs de la prévention : valoriser les entreprises vertueuses et les rendre relais
- Être exemplaire en matière de prévention des déchets :

* Projet éducatif de territoire

- Favoriser et accompagner la citoyenneté pour permettre à la fois l'épanouissement de soi et le vivre ensemble

Démarche de gestion coopérative de projet

La concrétisation de ce chantier sera **enrichie par la mise en œuvre d'actions communes, de mutualisation et de partenariats** mais également **par les actions portées par les partenaires du territoire.**

L'équipe chantier sera ainsi ouverte aux acteurs du territoire œuvrant à renforcer les richesses naturelles et culturelles qui fondent notre patrimoine commun et diversifié, et participent à l'identité du Mellois, qu'il s'agisse d'associations, de communes ou d'autres partenaires institutionnels et socio-économiques.

Une attention particulière à la **coopération avec les associations du territoire** sera portée afin de valoriser leur rôle dans l'animation socio-culturelle, sportive et d'éducation à la citoyenneté et au vivre-ensemble participant à la création d'une culture commune et à la valorisation du territoire.

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le 07/06/2023

ID : 079-200069755-20230525-C25_05_2023_54-DE



VERS LA MISE EN OEUVRE

LA MÉTHODOLOGIE COOPÉRATIVE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Démarche participative, vers un acte 4 (à partir de mai 2023) : Mise en œuvre coopérative de notre Projet de territoire

La méthode coopérative est au cœur de la mise en œuvre du projet : il s'agit de **favoriser le faire ensemble, les partenariats et les mutualisations** afin d'inscrire chaque action dans un ensemble plus vaste défini par la stratégie du Projet de territoire. Une **animation transversale dédiée** en sera garante, de même qu'elle assurera la **mise en cohérence des actions** et leur **adéquation aux ambitions stratégiques**. Elle permettra la **mobilisation et la mise en lien des agents communautaires** concernés, au sein d'une vaste équipe projet. Elle garantira également, dans le cadre d'équipes chantier, **l'ouverture aux partenaires** et l'inscription d'actions nouvelles pour enrichir le projet.

En effet, chaque chantier est à ce jour construit autour d'actions stratégiques communautaires mais a vocation à être abondé grâce à sa double démarche de **transversalité** et de **partenariat**. Des rencontres régulières entre acteurs concernés permettront la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation collective du projet. En outre, un **forum annuel** sera organisé de manière à pouvoir **rendre compte aux habitants** et, plus généralement, à quiconque le souhaite, des avancées et réalisations inscrites dans le cadre du Projet de territoire.

Ce document n'est donc pas une finalité mais un commencement : à partir de mai 2023, la mise en œuvre du Projet de territoire Mellois en Poitou 2030 va débuter. Elle vise à donner corps, par ses actions menées de manière coopérative, aux ambitions stratégiques révélées par une longue démarche participative ouverte en répondant à l'enjeu immédiat d'adaptation aux changements climatiques.

Gouvernance



Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le 07/06/2023

ID : 079-200069755-20230525-C25_05_2023_54-DE



Siège administratif

Les Arcades, 2, place de Strasbourg
CS 60 048 - 79500 MELLE

T05 49 290 290

accueil@melloisenpoitou.fr

www.melloisenpoitou.fr



Mellois en Poitou